



PARC NATIONAL DU CANADA DE
PRINCE ALBERT

Plan Directeur



© Sa Majesté du chef du Canada,
représentée par le directeur général
de Parcs Canada, 2008.

This publication is also available in
English.

Pour obtenir de plus amples
informations sur le plan directeur
du parc ou sur parc national du
Canada de Prince Albert, veuillez
nous contacter à l'adresse
suivante:

Parc national de Prince Albert
Unité de gestion du nord des
Prairies
C.P. 100
Waskesiu Lake (Saskatchewan)
Canada S0J 2Y0

TÉL: 306-663-4522
TÉLÉC: 306-663-5424
panp.info@pc.ca
www.pc.gc.ca

Données de catalogage avant
publication de la Bibliothèque
nationale du Canada

Parc Canada Parc national du
Canada de Prince Albert Plan
directeur

Publ. aussi en anglais sous le titre:
Prince Albert National Park of
Canada
Management Plan.

ISBN 978-0-662-09564-4
No De cat R63-349/2007f

CD-ROM
ISBN 978-0-662-69892-0
No De cat R63-349/2007-MRC

Images de la page couverture

Coucher de soleil sur le lac Waskesiu © Parcs Canada – Conseil communautaire de Waskesiu – Glen Craig, photographe

Plage du lac Waskesiu © Parcs Canada – Conseil communautaire de Waskesiu – Doug Sastaunik, photographe

Raquettes © Parcs Canada

Cours supérieur de la rivière Kingsmere © Parcs Canada

Loup © Parcs Canada

PARC NATIONAL DU CANADA DE
PRINCE ALBERT

Plan Directeur

Janvier 2008

AVANT-PROPOS



Les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada offrent aux Canadiennes et aux Canadiens, d'un océan à l'autre, des occasions uniques d'explorer et de comprendre notre fabuleux pays. Ce sont des lieux d'apprentissage, de loisir et de plaisir, où la population canadienne peut renouer avec son passé et comprendre les forces naturelles, culturelles et sociales qui ont façonné notre pays.

Tous ces endroits, de notre plus petit parc national jusqu'à notre lieu historique national le plus visité et notre aire marine nationale de conservation la plus vaste, présentent à la population canadienne et aux visiteurs des occasions uniques d'explorer le Canada. Au cœur de l'identité canadienne, ils font partie de notre passé, de notre présent et de notre avenir. Ce sont des lieux d'apprentissage merveilleux et d'une grande beauté.

Notre gouvernement vise à assurer la conservation de tous ces lieux remarquables.

Dans l'avenir, nous voulons que ces endroits spéciaux aident la population à mieux comprendre et apprécier le Canada, tout en contribuant davantage à la santé économique de nos collectivités ainsi qu'à la vitalité de notre société.

La vision de notre gouvernement consiste à établir au Canada une culture de conservation du patrimoine, en offrant à la population canadienne des occasions exceptionnelles de faire l'expérience de son patrimoine naturel et culturel.

Ces valeurs constituent le fondement du nouveau plan directeur du parc national du Canada de Prince Albert. Je suis très reconnaissant envers les Canadiennes et les Canadiens qui ont participé par leur réflexion à l'élaboration de ce plan. Je voudrais remercier en particulier l'équipe très dévouée de Parcs Canada de même que tous les particuliers et les organisations locales qui ont contribué à ce document, pour leur détermination, leur travail soutenu, leur esprit de collaboration et leur extraordinaire sens de la gestion du patrimoine.

Dans ce même esprit de partenariat et de responsabilité, j'ai le plaisir d'approuver le plan directeur du parc national de Prince Albert.

Le ministre de l'Environnement,

John Baird
Ministre de l'environnement

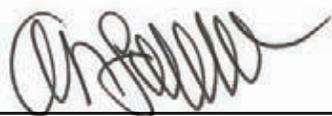


RECOMMENDATION STATEMENT

PARC NATIONAL DU CANADA DE PRINCE ALBERT

Plan Directeur

L'approbation du présent plan a été recommandée au nom de Parcs Canada par :



Alan Latourelle
Directeur général, Parcs Canada



Kevin Van Tighem
Directeur, Unité de gestion du Nord des Prairies

TABLE DES MATIÈRES

UNE VISION POUR LE PARC NATIONAL DE PRINCE ALBERT – 2020	
CHAPITRE 1 : UN PLAN DIRECTEUR POUR LE PARC NATIONAL DU CANADA DE PRINCE ALBERT	
1.1 LOIS ET POLITIQUES	4
1.2 MANDAT	4
1.3 INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE	5
1.4 CRÉATION D'EXPÉRIENCES MÉMORABLES POUR LES VISITEURS	6
1.5 SENSIBILISATION AU PATRIMOINE CANADIEN	6
CHAPITRE 2: PARC NATIONAL DE PRINCE ALBERT – PERSPECTIVE MONDIALE	
2.1 ÉLÉMENT D'UN RÉSEAU MONDIAL	7
2.2 TOURISME PATRIMONIAL	7
2.3 FAUNE	8
2.4 CHANGEMENT CLIMATIQUE	8
CHAPITRE 3: PARC NATIONAL DE PRINCE ALBERT – PERSPECTIVE CANADIENNE	
3.1 CADRE RÉGIONAL	11
3.2 NATURE	11
3.3 HISTOIRE	13
3.4 SITUATION ACTUELLE	15
3.4.1 SANTÉ DE L'ÉCOSYSTÈME	15
3.4.2 SENSIBILISATION ET APPRENTISSAGE	16
3.4.3 EXPÉRIENCES OFFERTES AUX VISITEURS	16
3.4.4 BIENS ET INFRASTRUCTURE DU PARC	16
CHAPITRE 4: TRAVAILLER ENSEMBLE DANS L'INTÉRÊT DES GÉNÉRATIONS FUTURES	
4.1 VALEURS	17
4.2 AU-DELÀ DE LA CONSULTATION	17
4.3 AUTOCHTONES	19
4.4 COGÉRANCE	20
CHAPITRE 5: PRIORITÉS DE GESTION	
5.1 LE PARC DANS SON ENSEMBLE	24
5.2 RIVIÈRE SPRUCE ET PROMENADE PANORAMIQUE	29
5.3 SECTEUR OUEST	30
5.4 COLLECTIVITÉ DE WASKESIU	32
5.5 LAC WASKESIU	37
5.6 SAKAHIKAN-ASKI OU « PAYS DES LACS » – LACS KINGSMERE ET CREAN	37
5.7 FORÊTS MIXTES	41
5.8 SITE DU PATRIMOINE CULTUREL PASPIWIN	42
CHAPITRE 6: SUIVI DES RÉALISATIONS	
	45

CHAPITRE 7: ZONAGE DU PARC ET CRÉATION DE RÉSERVES INTÉGRALES	
CARTE DE ZONAGE	47
7.1 ZONE I – PRÉSERVATION SPÉCIALE	48
7.2 ZONE II – MILIEU SAUVAGE	48
7.2.1 CRÉATION D’UNE RÉSERVE INTÉGRALE	49
7.3 ZONE III – MILIEU NATUREL	49
7.4 ZONE IV – LOISIRS DE PLEIN AIR	49
7.5 ZONE V – SERVICES DU PARC	50
7.6 SITES ÉCOLOGIQUEMENT OU CULTURELLEMENT FRAGILES	50
CHAPITRE 8: RÉSUMÉ DE L’ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE	51
CHAPITRE 9: REMERCIEMENTS	53
BIBLIOGRAPHIE	55
ANNEXE A : RAPPORT SUR L’ÉTAT DU PARC (2005)	57
ANNEXE B : SURVEILLANCE DE L’INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE ET PRODUCTION DE RAPPORTS CONNEXES	58
ANNEXE C : PROGRAMMES DE COMMUNICATIONS ET DE SENSIBILISATION – SURVEILLANCE ET MESURE	61
ANNEXE D : EXPÉRIENCES OFFERTES AUX VISITEURS – SURVEILLANCE ET MESURE	62
ANNEXE E : STATISTIQUES RELATIVES À LA FRÉQUENTATION DU PARC	63
ANNEXE F : BIENS ET INFRASTRUCTURE DU PARC – 2006	64
ANNEXE G : DÉFINITION DES SENTIERS	65
ANNEXE H : GLOSSAIRE	66

VISION ADOPTÉE POUR LE PARC NATIONAL DE PRINCE ALBERT – 2020

Le public et l'ensemble des principaux intervenants consultés pendant l'élaboration du plan directeur du parc national de Prince Albert partagent la vision présentée ci-dessous, qui s'assimile au but global du plan.

Le parc national de Prince Albert accueillera des visiteurs des quatre coins du pays et du monde et leur dévoilera un riche paysage protégé, représentatif de la région boréale sud du Canada. Les visiteurs découvriront de près l'écologie, l'histoire et les ressources culturelles des lacs, des terres humides, des forêts et des prairies indigènes qui caractérisent cette région du Canada; ils en profiteront pleinement tout en enrichissant leurs connaissances. Dès leur arrivée dans le lotissement urbain de Waskesiu et dans toutes les activités qui leur permettent de découvrir et de mieux connaître ce paysage septentrional, le parc national de Prince Albert incarnera l'idéal des parcs nationaux au cœur des Prairies canadiennes.

En 2020, le parc national du Canada de Prince Albert sera un endroit bien connu qui cumulera les rôles suivants :

- Offrir au public des possibilités significatives de participer activement à la gestion et à la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel, à l'intérieur et au-delà des limites du parc, par des moyens qui font la promotion de la valeur et de l'importance que le peuple canadien accorde à ses parcs nationaux et à ses lieux historiques nationaux.
- Intégrer la gestion du parc à celle des paysages écologiques et culturels élargis, dans le cadre de partenariats avec des organismes tels que la Forêt modèle de Prince Albert et le Grand Conseil de Prince Albert.
- Collaborer avec les Autochtones afin de préserver, de mettre en valeur et de protéger la riche histoire de leurs liens avec la nature environnante, tout en intégrant les connaissances traditionnelles à la recherche scientifique et à la prise de décisions.

- Servir d'exemple vivant et montrer qu'il est possible d'offrir des expériences mémorables tout en préservant le patrimoine naturel et culturel de cet endroit spécial. En tant que destination touristique de choix en Saskatchewan, travailler de concert avec ses partenaires et avec les intervenants, afin d'accueillir tous les visiteurs canadiens et étrangers et de leur garantir des expériences patrimoniales significatives qui créent des souvenirs durables, tout en bâtissant une culture de gérance.
- Offrir aux visiteurs des possibilités de découvrir les caractéristiques culturelles, les artefacts et les récits nés des liens créés avec cet endroit au fil des siècles, notamment par les Autochtones, les premiers immigrants européens et ceux qui sont arrivés plus récemment, afin d'enrichir la diversité du Canada moderne.
- Protéger à tout jamais des écosystèmes en santé qui fonctionnent naturellement. Pour ce faire, travailler en collaboration avec d'autres intervenants à préserver ou à rétablir les processus naturels (tels que le feu et les inondations), les plantes, les animaux et les caractéristiques physiques qui ont façonné cette région, ainsi qu'à éliminer les espèces non indigènes et les agents pathogènes ou à en limiter la propagation.
- Servir d'habitat à une gamme complète de communautés végétales, de proies et de prédateurs représentatifs de la région naturelle des Plaines et plateaux boréaux du Sud, et veiller à ce que les relations entre ces espèces demeurent essentiellement intactes.



1 UN PLAN DIRECTEUR POUR LE PARC NATIONAL DU CANADA DE PRINCE ALBERT

Dans le cadre du processus d'élaboration des plans directeurs, Parcs Canada s'assure que les décisions relatives aux aires patrimoniales protégées sont conformes à son mandat et à ses politiques et que les membres du public qui s'intéressent aux parcs nationaux ont véritablement la possibilité d'exercer une influence sur les priorités et les décisions.

« Les temps changent, et, de toute évidence, le plan directeur en tient compte; il serait important d'inclure dans ce plan les nouveaux besoins de la société.

- Commentaire reçu durant l'exercice d'évaluation de la portée

Les plans directeurs s'appuient sur le passé pour mieux orienter les activités futures. Pendant l'élaboration d'un tel plan, il faut tenir compte de l'histoire du parc, de son état actuel et de son importance au sein du réseau des parcs nationaux du Canada. Le présent plan directeur, qui remplace le plan déposé au Parlement en 1995, servira de guide pour le parc national de Prince Albert au cours des cinq à quinze prochaines années.

Le plan directeur est le principal document dont Parcs Canada se sert pour rendre des comptes au public sur chacun des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation de son réseau. Chaque plan directeur est approuvé par le ou la ministre responsable de Parcs Canada et déposé au Parlement.



Rivière Kingsmere © Parcs Canada – Conseil communautaire de Waskesiu – Frank Kasdorf, photographe

Dérogant aux approches adoptées antérieurement, Parcs Canada a délibérément organisé le Plan directeur du parc national de Prince Albert en fonction de lieux plutôt que de thèmes. Quand les visiteurs parlent d'un parc national, ils parlent d'un lieu particulier qui évoque certaines images dans leur esprit. Pour cette raison, le plan directeur traite des questions et des priorités liées au parc à diverses échelles : d'abord à l'échelle mondiale, ensuite à l'échelle nationale, puis à l'échelle régionale et, finalement, à l'échelle d'unités géographiques facilement identifiables par le public.



Une autre particularité distingue le présent plan directeur, soit la place prédominante accordée au chapitre intitulé Travailler ensemble dans l'intérêt des générations futures. Encore une fois, ce n'est pas par accident. Le plan directeur n'aurait pas pu être élaboré sans l'apport de nombreuses personnes qui ont travaillé d'arrache-pied. Fort du succès remporté par cette approche, le parc national de Prince Albert continuera de faire appel au public, non seulement pour le consulter, mais aussi pour solliciter sa participation active. La gestion du parc deviendra ainsi une activité partagée qui fera appel aux talents, à l'énergie et à la bonne volonté des nombreuses personnes qui s'intéressent à ce lieu exceptionnel et à la région boréale qu'il représente.

1.1 Lois et politiques

Les travaux d'élaboration du plan directeur de chacun des parcs nationaux s'inscrivent dans un vaste cadre législatif et stratégique.

- *La Loi sur les parcs nationaux du Canada (2000)* définit les responsabilités du gouvernement du Canada à l'égard du réseau canadien d'aires patrimoniales protégées.
- *La Loi sur l'Agence Parcs Canada (1998)* énonce le mandat de Parcs Canada.
- *La Loi sur les espèces en péril (2002)*, mise en œuvre conjointement par Parcs Canada, Pêches et Océans Canada et Environnement Canada, constitue un outil important pour la conservation des espèces en péril. Elle aide le Canada à respecter l'engagement pris dans le contexte de la Convention de l'ONU sur la diversité biologique.
- *La Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (1999)* permet de garantir que les programmes de Parcs Canada respectent les normes environnementales les plus strictes.
- *La Loi sur les lieux et monuments historiques (1985)* autorise le ou la ministre de l'Environnement à désigner des lieux historiques d'importance nationale.

1.2 Mandat

Depuis 1930, la Loi sur les parcs nationaux du Canada précise que les parcs nationaux du Canada « (...) sont créés à l'intention du peuple canadien afin que celui-ci puisse les utiliser pour son plaisir et l'enrichissement de ses connaissances; ils doivent être entretenus et utilisés (...) de façon à rester intacts pour les générations futures ». Aujourd'hui encore, cette clause demeure inchangée, et elle se trouve au cœur même du mandat de Parcs Canada. Le défi qui incombe à chaque parc national consiste à offrir un programme unique en son genre qui fait appel aux trois volets interreliés de ce mandat, à savoir la protection, la sensibilisation et la création d'expériences mémorables pour les visiteurs.



Un parc national n'est pas seulement un centre de villégiature et de loisirs, un terrain d'études ou une réserve écologique; c'est une institution canadienne exceptionnelle qui réunit ces trois composantes. Les trois éléments centraux du mandat sont étroitement liés et se renforcent mutuellement. Le plan directeur ne vise pas à établir un équilibre entre un élément du mandat et les deux autres, mais plutôt à faire en sorte que le mandat global et intégré de Parcs Canada se retrouve dans tous les aspects de l'administration du parc national de Prince Albert.

« Au nom de la population canadienne, nous protégeons et mettons en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorisons chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain. »

Agence Parcs Canada

1.3 Intégrité écologique

« La préservation de l'intégrité écologique ou son rétablissement par la protection des ressources naturelles et des processus écologiques est la première priorité du ministre pour tous les aspects de l'administration des parcs. »

Loi sur les parcs nationaux du Canada, paragraphe 8(2)

La Loi sur les parcs nationaux du Canada définit ainsi l'intégrité écologique : « état d'un parc jugé caractéristique de la région naturelle dont il fait partie et qui sera vraisemblablement maintenu, notamment les éléments abiotiques, la composition et l'abondance des espèces indigènes et des communautés biologiques, ainsi que le rythme des changements et le maintien des processus écologiques. »

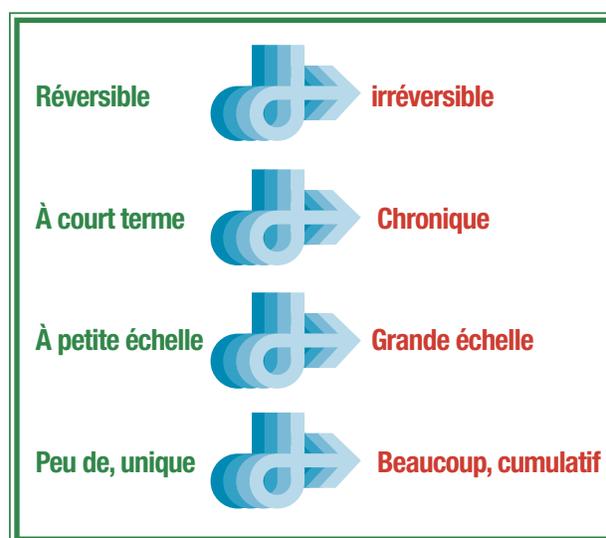
En clair, il y a intégrité écologique lorsque le parc renferme toutes les espèces végétales et animales indigènes qui devraient normalement vivre dans cette région du Canada, lorsque ces populations sont en santé et susceptibles de survivre dans l'avenir et lorsque les processus naturels comme le feu, les inondations et la prédation façonnent et renouvellent continuellement le paysage et ses habitats.

Si certaines espèces montrent des signes de déclin ou si des paysages deviennent insalubres à cause de la pollution ou d'autres influences artificielles, il faut prendre des mesures pour que les générations futures puissent à leur tour découvrir un parc en santé qui conserve le même degré d'intégrité qu'aujourd'hui.

« Au bout du compte, nous ne conserverons que ce que nous aimons. Nous n'aimerons que ce que nous comprenons. Et nous ne comprendrons que ce que l'on nous aura enseigné. »
Baba Dioum

Ce ne sont pas tous les effets environnementaux qui posent une menace grave à l'intégrité écologique d'un parc national. Il convient d'examiner l'intégrité écologique à l'échelle du parc ou de l'écosystème, là où la biodiversité, la faune et les processus naturels sont les plus intacts. Comme la Loi sur les parcs nationaux du Canada vise à maintenir l'intégrité écologique pour les générations futures, il semble également pertinent d'étudier les effets à long terme.

Le tableau suivant montre que les effets environnementaux peuvent devenir des préoccupations graves du point de vue de l'intégrité écologique lorsqu'ils passent d'une colonne à l'autre :



Dans le parc national de Prince Albert, les défis relatifs à l'intégrité écologique sont abordés par les moyens suivants :

- études scientifiques qui permettent de comprendre les problèmes sous-jacents;
- mise à profit des connaissances traditionnelles des Autochtones et de l'expertise accessible dans la collectivité;
- élaboration de solutions créatives et durables en partenariat avec les membres du public qui s'intéressent au dossier.

Le barrage de la rivière Waskesiu – Des solutions originales pour assurer l'intégrité écologique

En 2005, Parcs Canada a remplacé un barrage par un déversoir à seuil à la décharge du lac Waskesiu. Le barrage aidait à maintenir l'eau du lac à un niveau acceptable pour les plaisanciers, mais il entravait les déplacements des poissons et des autres animaux aquatiques.

Construit dans les années 1940, le barrage engendrait un important problème d'intégrité écologique. En effet, dans un paysage intact, le niveau d'eau d'un lac fluctue naturellement au fil des saisons, et les poissons et autres organismes peuvent circuler librement dans tout le bassin hydrographique. Les effets d'un barrage ne sont pas réversibles dans l'immédiat; ce sont des effets chroniques qui se font sentir à grande échelle, puisque l'ensemble du bassin hydrographique est touché.

Après avoir consulté des scientifiques, des ingénieurs, des intervenants locaux préoccupés par la situation et les collectivités autochtones vivant en aval du lac, Parcs Canada est arrivé à une solution originale – la construction d'un déversoir à seuil. Le niveau d'eau du lac Waskesiu fluctue maintenant normalement, tout en restant assez élevé pour la navigation de plaisance. Des poissons comme le corégone, le doré jaune et le grand brochet, de même que d'autres organismes, se déplacent maintenant librement dans la rivière Waskesiu, entre le lac Waskesiu et le lac Montreal.

Ce projet illustre bien le type d'approche que Parcs Canada entend continuer d'adopter pour rétablir ou maintenir l'intégrité écologique du parc national de Prince Albert.

1.4 Création d'expériences mémorables pour les visiteurs

De nombreux éléments se combinent pour créer une expérience de séjour mémorable dans un parc national : le milieu naturel, les possibilités d'observation de la faune, les autres visiteurs, les activités offertes et les installations qui soutiennent ces activités. En partenariat avec des intervenants, Parcs Canada veut offrir des services et des programmes qui permettent aux visiteurs de garder un souvenir impérissable :

- d'expériences vraiment enrichissantes qui provoquent des changements personnels;
- de possibilités d'apprentissage et de découverte de soi;
- d'interactions positives avec le personnel, les intervenants et les résidents;
- du parc dans son ensemble et des possibilités qui y sont offertes;
- d'activités récréatives uniques en leur genre et authentiques, notamment le camping et la randonnée pédestre;
- d'un séjour agréable qui ne présente aucun risque pour la sécurité.

1.5 Sensibilisation au patrimoine canadien

Parcs Canada offre des activités de sensibilisation et de diffusion externe qui rapprochent la population canadienne du Canada et de son histoire – un rôle essentiel dans le développement d'un pays qui valorise et préserve son patrimoine commun.

- Le personnel du parc et les nombreux partenaires de Parcs Canada interprètent la nature et l'histoire pour le bien des visiteurs du parc.
- Les installations et les services offerts permettent aux visiteurs de créer leurs propres expériences d'apprentissage.
- Le public a accès à de l'information pertinente sous diverses formes.
- Parcs Canada mobilise les intervenants et les partenaires, et il les encourage à apprendre en agissant.
- Les visiteurs en apprennent davantage sur les écosystèmes boréaux, l'histoire humaine de la région ainsi que les défis et les enjeux associés à la protection de l'intégrité écologique et des ressources culturelles.

« [Traduction] Venez à la lumière.
Laissez la nature vous guider. » William Wordsworth



2 PARC NATIONAL DE PRINCE ALBERT – PERSPECTIVE MONDIALE

2.1 Élément d'un réseau mondial

Le parc national de Prince Albert fait partie d'un réseau mondial qui comporte plus de 107 000 aires patrimoniales protégées, lesquelles couvrent une superficie d'environ 170 millions de kilomètres carrés, soit 11,6 % de la surface de la Terre (World Database on Protected Areas). L'Union mondiale pour la nature (UICN) définit ainsi une aire protégée : « une portion de terre, de milieu aquatique ou de milieu marin, géographiquement délimitée, vouée spécialement à la protection et au maintien de la diversité biologique ainsi que des ressources naturelles et culturelles associées; pour ces fins, cet espace géographique doit être légalement désigné, réglementé et administré par des moyens efficaces, juridiques ou autres ».

2.2 Tourisme patrimonial

À titre de principal organisme de protection du patrimoine du pays, Parcs Canada contribue à ancrer la réputation internationale du Canada en matière de tourisme patrimonial.

L'Organisation mondiale du tourisme définit le tourisme patrimonial comme « une immersion dans l'histoire naturelle, le patrimoine humain, les arts, la philosophie et les institutions d'une région ou d'un pays ». En ce qui concerne les parcs nationaux, cette définition est élargie de manière à inclure la gérance.

« Désormais, les voyageurs
nourrissent l'espoir de vivre
des expériences pratiques
mémorables. »
- R. Klancnik

Principale destination des visiteurs en Saskatchewan, le parc national de Prince Albert joue un rôle essentiel dans l'industrie du tourisme de la province. Les visiteurs sont attirés par la faune abondante du parc, la station de villégiature de Waskesiu, les nombreux lacs et leurs plages vierges ainsi que l'éventail d'activités récréatives, comme le camping et les randonnées sur le vaste réseau de sentiers polyvalents, dont celui qui mène à la cabane de Grey Owl.



La cabane d' Archie « Grey Owl » Belaney © Collection de Parcs Canada

Parcs Canada collabore avec ses partenaires du secteur touristique afin de garantir des expériences mémorables aux visiteurs tout en respectant le milieu naturel et en offrant des possibilités d'apprentissage. Les visiteurs sont encouragés à devenir les gardiens du patrimoine qui les a attirés jusqu'au parc.

2.3 Faune

Bon nombre d'espèces animales passent toute leur existence dans les forêts boréales canadiennes. Toutefois, certaines espèces migratrices franchissent les frontières internationales et, dans le cas de certains oiseaux migrateurs, pénètrent loin dans l'hémisphère sud. La présence dans le parc national d'espèces dont l'aire de répartition mondiale est devenue très limitée revêt une importance à l'échelle du monde entier.

Les oiseaux migrateurs, en particulier les migrateurs néotropicaux, et le bison des plaines témoignent de l'importance mondiale du parc sur le plan de la conservation de la faune.

La région boréale de l'Amérique du Nord sert de territoire de reproduction à plus de 300 espèces d'oiseaux. Dans le cas de bon nombre de ces espèces, plus de la moitié de la population mondiale y est réunie durant la période de nidification. Environ 232 espèces d'oiseaux fréquentent le parc national de Prince Albert, dont 197 espèces migratrices (Parcs Canada, 2002). En tout, 59 espèces passent l'hiver dans le parc ou s'y arrêtent au printemps en route vers leur territoire de nidification plus au nord. Au moins 173 espèces nichent dans le parc. Dans l'Ouest du Canada, le parc représente la plus large bande de forêt boréale mixte protégée du sud, et, à ce titre, il est jugé essentiel à la conservation des oiseaux néotropicaux, des oiseaux chanteurs qui migrent sur de courtes distances et des espèces résidentes.

Le parc national de Prince Albert se trouve à la limite ouest de la voie migratoire du Mississippi et à l'intérieur de la voie migratoire centrale. Les espèces boréales empruntent ces deux voies pour accéder à leur territoire hivernal en Amérique du Nord, en Amérique centrale et en Amérique du Sud.

La harde de bisons des plaines de la rivière Sturgeon occupe une aire de répartition d'environ 700 km² qui inclut l'angle sud-ouest du parc national de Prince Albert. Il s'agit de la seule population saine de bisons des plaines qui erre librement dans son aire de répartition historique au Canada, et de l'une des deux seules qui existent dans le monde (Agence canadienne d'inspection des aliments). En 2006, on estimait la population à 400 adultes et juvéniles de l'année. L'importance remarquable de cette population est accrue du fait qu'elle existe à l'intérieur d'un écosystème intact abritant tous les ongulés indigènes et leurs prédateurs.



Bisons des plaines – Joe Bengé, photographe

La moitié nord du parc se démarque par ses lacs oligotrophes et ses rivières aux eaux limpides (Abell et coll., 2000). Les lacs Kingsmere et Wassegam ainsi que les rivières Kingsmere et MacLennan sont de bons exemples de ces écosystèmes exceptionnels. En effet, les lacs Kingsmere et Wassegam contiennent d'importantes populations de touladis à la limite sud de l'aire de répartition de l'espèce. Le lac Wassegam renferme deux espèces de grands invertébrés, un type de mysis (*Mysis relicta*) et une sorte de crevette d'eau douce (*Pontoporeia affinis*), qui sont des reliques de l'âge glaciaire. Ces espèces ne se retrouvent nulle part ailleurs dans la région.

2.4 Changement climatique

Les communautés végétales et animales n'évoluent que graduellement. Si les zones climatiques se modifient, la santé des écosystèmes du parc dépendra de la capacité des plantes et des animaux de se déplacer dans le paysage. Les espèces qui ne pourront plus survivre dans le parc seront remplacées par d'autres qui seront mieux adaptées aux nouvelles conditions. Le réchauffement de la planète a peut-être déjà eu un effet dans le parc sur les populations de caribous des bois et de touladis, deux espèces qui se trouvent à la limite sud de leur aire de répartition.

Les écosystèmes boréaux du parc national de Prince Albert ont considérablement évolué dans les derniers millénaires en réaction à des changements climatiques à grande échelle. Le parc représente donc un bon endroit pour la surveillance et l'étude du climat. Sa végétation, ses terres humides et sa faune réagiront sans doute plus rapidement au changement climatique que les régions forestières situées plus au

nord. Les recherches effectuées dans le parc ont déjà servi dans le cadre d'études telles que l'Expérience mondiale sur les cycles de l'énergie et de l'eau (GEWEX), et elles ont aussi contribué à l'amélioration des modèles de prévision du changement climatique. Le personnel du parc continue de travailler avec Environnement Canada et Ressources naturelles Canada dans les Sites de recherche et de surveillance sur les écosystèmes boréaux (BERMS) afin d'étudier l'incidence du changement climatique sur la forêt boréale.

Les chercheurs prévoient que, sous l'effet du réchauffement climatique, la forêt boréale, la forêt-parc à trembles et la prairie se déplaceront vers le nord (site Web sur le changement climatique). Il se peut que la forêt-parc à trembles remplace une bonne partie de la forêt boréale et que les tremblaies se transforment en parcelles de prairie. Dans les régions situées plus au nord, les avantages que présente un climat plus tempéré pour la croissance des plantes seront neutralisés par les limites qu'impose un sol mince et pauvre. Ces nouvelles conditions pourraient nuire à la santé des forêts et accroître les risques d'incendie et de pullulement d'insectes.

Dans les régions centrales du Canada, le changement climatique pourrait entraîner une augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes, tels que les orages violents, les tornades, les tempêtes de grêle, les vagues de chaleur, des hivers plus doux avec de plus grosses tempêtes de neige ainsi que de plus fortes précipitations sous forme de pluie. En été, les sécheresses prolongées ou les inondations dues aux pluies abondantes deviendront des phénomènes plus fréquents (site Web sur le changement climatique).

Ces changements nécessiteront des méthodes de gestion souples, en particulier pour maintenir la connectivité qui permettra aux plantes et aux animaux de se disperser en réaction aux nouvelles conditions.



3 PARC NATIONAL DE PRINCE ALBERT – PERSPECTIVE CANADIENNE

Parcs Canada est comptable envers le peuple canadien de l'administration des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux ainsi que des aires marines nationales de conservation. Ensemble, ces trésors nationaux protègent des éléments représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada. Né avec la création du parc national Banff, il y a plus de cent ans, le réseau des parcs nationaux vise à représenter chacune des 39 régions naturelles du Canada.

Créé en 1928, le parc national de Prince Albert existe pour les raisons suivantes :

Aider le public à découvrir les écosystèmes naturels et le patrimoine culturel du parc, à mieux en comprendre l'importance et à en profiter pleinement, de manière à les laisser intacts pour les générations futures et protéger à tout jamais l'intégrité écologique d'une région naturelle d'intérêt national, représentative des plaines et plateaux boréaux du Sud

De nombreux résidants de la Saskatchewan définissent Parcs Canada et le concept des parcs nationaux par les liens qu'ils entretiennent avec le parc national de Prince Albert.

3.1 Cadre régional

Situé au cœur de la Saskatchewan, le parc national de Prince Albert occupe une superficie de 3 875 km². Il représente la **région naturelle des plaines et plateaux boréaux du Sud**, qui s'étend du Sud-Ouest du Manitoba au Nord-Est de la Colombie-Britannique. L'extrémité sud-ouest du parc se trouve dans l'**écorégion boréale de transition**, tandis que le reste du parc est plutôt situé dans les bas-plateaux de la **forêt boréale moyenne** (Acton et coll., 1998).

Avec son mélange de culture, d'histoire et d'activités de plein air, la collectivité de Waskesiu est à la fois une destination touristique et un point d'accès à la plupart des services et des activités récréatives du parc.

Le parc est entouré d'un certain nombre de petites collectivités, de stations de villégiature, de réserves autochtones, de collectivités métisses, de terres agricoles privées, de forêts et de pâturages provinciaux, de concessions d'exploitation forestière ainsi que de parcs provinciaux et d'aires de loisirs.

3.2 Nature

Le peuplier faux-tremble, l'épinette blanche, le pin gris, le peuplier baumier, l'épinette noire et le mélèze laricin dominent les forêts mixtes du parc. Les petites parcelles de prairie de fétuque qui s'étendent dans les secteurs arides du sud du parc revêtent une importance particulière en raison de leur rareté. En effet, les prairies ont été largement converties en terres agricoles au siècle dernier.

L'eau occupe environ 10 % de la superficie du parc, lequel renferme plus de 1 500 lacs répartis dans sept bassins hydrographiques. Tous les bassins hydrographiques, à l'exception de celui de la rivière MacLennan, naissent à l'intérieur du parc et en sortent pour finalement aboutir dans l'océan Arctique, soit par la rivière Churchill, soit par la rivière Saskatchewan



Nord. La plupart des écosystèmes aquatiques du parc présentent une eau de très bonne qualité, une grande diversité biologique et des processus écologiques intacts.

Pendant les premières années d'existence du parc, des barrages ont été construits sur les rivières Crean, Kingsmere, Waskesiu et Spruce, en vue de maintenir dans les lacs un niveau d'eau suffisant pour les activités récréatives. Les autorités de l'époque ont aussi construit un barrage sur le ruisseau Beartrap et dévié le cours d'eau pour faciliter le transport des billes de bois. Ces dernières années, le ruisseau Beartrap et les rivières Kingsmere et Waskesiu ont été ramenés à un état plus naturel. Les barrages qui subsistent sur les lacs Crean et Anglin modifient le régime d'écoulement des eaux et restreignent les déplacements des espèces aquatiques.

Le parc national de Prince Albert joue un rôle dans la conservation de plusieurs espèces d'importance locale, régionale et nationale.

- De saines populations de touladis, une espèce en déclin dans de nombreuses régions du Canada, sont toujours présentes dans les lacs Kingsmere et Wassegam, deux des quatre lacs du parc qui auraient servi d'habitat à des populations de touladis à l'origine.
- Auparavant, certains secteurs du nord du parc national de Prince Albert abritaient plusieurs petites hardes locales de caribous des bois, une espèce inscrite à la Loi sur les espèces en péril suivant les recommandations du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC). Les recherches révèlent que cette espèce ne se trouve plus dans le parc.
- Une harde en pleine croissance de bisons des plaines, qui a été relâchée dans la région des collines Thunder par le gouvernement de la Saskatchewan, erre dans la partie sud-ouest du parc.
- La colonie nicheuse de pélicans d'Amérique du lac Lavallée est l'une des plus grandes du Canada et la seule qui bénéficie d'une protection complète dans un parc national.
- Une communauté végétale rare, la prairie de fétuque, renferme plusieurs espèces de plantes importantes.

3.3 Histoire

Occupation autochtone

Les experts croient que les Paléo-Indiens se seraient installés dans la région actuellement occupée par le parc après le retrait du dernier glacier, il y a environ 11 000 ans. Cependant, il n'existe aucun site archéologique confirmé datant de cette époque.

Selon la tradition orale, les Cris des Rocheuses ou les Cris des bois sillonnèrent la région par les voies d'eau durant de nombreuses décennies avant de s'installer dans les environs du parc national de Prince Albert au milieu du XIXe siècle. Les Cris se déplaçaient au fil des saisons : ils pratiquaient la pêche, la chasse et la cueillette tous ensemble durant l'été, puis ils se divisaient en petits groupes de chasseurs pour l'automne et l'hiver (Waiser, 1989).



La famille Lavallee © Collection de Parcs Canada
– PANP-NA-4868-173

Exploitation des ressources

L'exploitation des ressources de la région débuta au XIXe siècle, à la suite de l'expansion vers l'Ouest de la traite des fourrures. En 1880, un poste de traite fut construit sur la rive nord du lac Waskesiu, à la hauteur du passage Narrows, et d'autres postes de traite virent le jour peu après. La principale route d'approvisionnement des postes traversait le territoire qui forme aujourd'hui le parc national de Prince Albert.



« Le canot était le seul moyen de transport qu'ils avaient en ce temps-là. Le canot et les chiens. Comme ils ne pouvaient pas se servir des chiens en été, ils devaient prendre les canots. Ce n'étaient pas des canots achetés. Ils les fabriquaient eux-mêmes, en écorce de bouleau. Je me rappelle les avoir vus en fabriquer plusieurs. »

- M. Halkett, Sage de la famille Halkett – Lac Halkett (Sandy)

La récolte du bois d'œuvre débuta peu après la fondation de la collectivité de Prince Albert, dans les années 1860. L'exploitation forestière connut un ralentissement après les incendies de 1913, qui détruisirent une bonne partie du bois marchand de la zone de coupe de la Prince Albert Lumber Company. En 1919, un gros incendie balaya le territoire situé à l'ouest de Big River et détruisit la majorité des concessions forestières de la Prince Albert Lumber Company, y compris la réserve forestière de la rivière Sturgeon (qui correspond aujourd'hui à la partie sud du parc national de Prince Albert). La Prince Albert Lumber Company se réinstalla au Manitoba en 1920. Par la suite, la récolte du bois d'œuvre dans la réserve forestière de la rivière Sturgeon et dans le parc national de Prince Albert se limita à quelques exploitations à petite échelle qui approvisionnaient des résidants en bois d'œuvre et en bois récupéré dans les territoires détruits par le feu.

En 1893, l'industrie de la pêche commerciale était solidement établie. En 1898, plus de 150 000 kg de poisson furent capturés dans les lacs Montreal, Waskesiu, Crean, Kingsmere et Lavallée (Waiser, 1989). De 1921 à 1926, des exploitants commerciaux transportèrent près d'un million de kilogrammes de poisson des lacs Red Deer (Waskesiu), Big Trout (Crean) et Little Trout (Kingsmere) jusqu'à Big River (Waiser, 1989). Les activités de pêche commerciale cessèrent avec la création du parc, à l'exception d'une pêche au corégone dans le lac Waskesiu, qui était destinée au marché local.

Création du parc national

Le gouvernement du Canada délimita le territoire réservé au parc national de Prince Albert en mars 1927, et le parc vit officiellement le jour le 19 août 1928. La création du parc entraîna le déplacement de plusieurs familles de Cris des bois et de Métis qui vivaient à proximité de certains des plus grands lacs [Waskesiu, Kingsmere, Sandy (Halkett) et Lavallée].

Pour attirer les visiteurs, les autorités s'employèrent en priorité à construire des installations dans le nouveau parc national. Un lotissement de chalets avait déjà été aménagé sur les bords du lac Waskesiu en 1924, avant la création du parc national. Dans les années 1930, des mesures de création d'emploi permirent à des chômeurs de travailler à divers projets : construction de bâtiments, aménagement de routes et modification de voies navigables afin d'accroître l'accès aux lacs pour la pêche récréative. En 1935, le terrain de golf Lobstick de Waskesiu s'ajouta à la liste des attractions du nouveau parc national. L'architecte canadien Stanley Thompson en assura la conception, de même que celle de nombreux autres parcours de golf réputés dans les parcs nationaux.

Le naturaliste anglais Archie « Grey Owl » Belaney et sa femme mohawk Anahareo vécurent dans le parc durant les années 1930. Grey Owl travailla au Service des parcs nationaux, pour le compte duquel il fit la promotion de la conservation des animaux à fourrure. Ses écrits et ses conférences lui acquirent une renommée mondiale. Grey Owl fut enterré près de sa cabane, au bord du lac Ajawaan.

Le XXe siècle fut marqué par une croissance soutenue de l'affluence et du nombre d'installations destinées aux visiteurs. De nos jours, bon nombre de biens datant des années 1970 – routes, sentiers, panneaux d'interprétation, terrains de camping, rampes de mise à l'eau et aires de fréquentation diurne – ont vieilli au point où les frais d'entretien dépassent les fonds accessibles. De plus, les nouveaux intérêts des visiteurs et les technologies de pointe ont contribué à rendre désuète une partie de l'infrastructure du parc.



Le terrain de jeux de la Saskatchewan – Plage du lac Waskesiu, vers 1935 – Photo reproduite avec la permission de Sheila Brayford

3.4 Situation actuelle

À quelques exceptions près, le parc national de Prince Albert est en bonne santé sur le plan écologique, et il peut soutenir la flore, la faune et les processus écologiques indigènes de la région (voir l'annexe A).

3.4.1 Santé de l'écosystème

Le parc sert d'habitat à tout un éventail de prédateurs et de proies. Les travaux de surveillance révèlent que les populations de bisons, de cormorans, de pélicans d'Amérique, de parulines couronnées et d'autres espèces sont stables ou en croissance. Les écosystèmes terrestres sont pour la plupart naturels et en santé, mais ils présentent des signes de détérioration attribuables principalement à la modification du processus naturel de régénération des forêts. Pour les espèces qui dépendent du feu, la baisse de la fréquence des feux à moins de 20 % des valeurs historiques entraîne une perte de diversité et accroît la vulnérabilité des peuplements. L'infestation de tordeuses des bourgeons de l'épinette qui a sévi au début du XXI^e siècle rappelle les risques associés aux forêts vieillissantes et au changement climatique. La tordeuse des bourgeons de l'épinette est un ravageur indigène des écosystèmes de la région, mais ce dernier pullulement a été d'une étendue et d'une gravité encore inégalées.

Les parcelles de prairie de fétuque scabre du parc sont petites et très fragmentées, et elles risquent d'être envahies par les tremblais. Au Canada, l'agriculture a entraîné une réduction de ce type d'habitat, qui n'occupe plus qu'environ 6 % de son aire de répartition historique. Des mesures de gestion active des forêts et des prairies, axées principalement sur le recours au feu, ont été adoptées afin de rétablir et de préserver la santé de ces écosystèmes. À plus petite échelle, il faut mettre en place des programmes permanents pour éradiquer ou contrôler les plantes envahissantes non indigènes (ex. : caragana et brome inerme) qui pourraient se propager et modifier les écosystèmes naturels.

Dans l'ensemble, les écosystèmes aquatiques sont en bonne santé. La population de grands brochets du lac Waskesiu s'est remise des pressions exercées par la surpêche jusqu'en 1950. Cependant, la population de touladis du lac Crean continue de susciter des inquiétudes. Des recherches récentes révèlent que le nombre d'individus matures s'élève à plusieurs centaines ou à quelques milliers, ce qui représente

une fraction de la population des années 1920, époque où le lac Crean assurait un rendement commercial de 13 000 kg de poisson par année. Actuellement, la population de touladis est protégée, et la pêche sportive en est interdite au lac Crean. Cependant, l'habitat disponible pour la reproduction demeure très restreint; les œufs et les juvéniles connaissent un taux de mortalité élevé.



Surveillance des populations de poissons © Parcs Canada – Sheila Gibbons, photographe

Les activités menées à l'extérieur du parc, telles que l'exploitation forestière et la construction de routes, peuvent avoir une incidence sur le parc. Des recherches donnent à entendre que les populations de caribous des bois se fragmentent, deviennent moins mobiles et connaissent des taux de mortalité élevés. Il n'existe aucune preuve récente de la présence de l'espèce dans le parc comme on en trouvait avant le milieu des années 1980.

L'activité humaine peut avoir une incidence positive ou négative sur la santé d'un écosystème. Dans le parc national de Prince Albert, cette activité se concentre surtout dans la collectivité de Waskesiu et autour du lac Waskesiu. Rien n'indique que la fréquentation du parc ait des effets négatifs sur l'intégrité écologique. En revanche, les activités de gérance attirent de plus en plus de participants. Par exemple, chaque année depuis 2003, les résidents saisonniers soulignent la Journée de l'arbre en plantant des arbres et des arbustes indigènes à Waskesiu. Le nombre de participants et le nombre d'arbres plantés augmentent d'année en année.

Plusieurs mesures ont été prises pour réduire les menaces qui pèsent sur la qualité de l'eau du lac Waskesiu, notamment la construction d'une usine de traitement tertiaire et l'aménagement d'un réseau de collecte des eaux pluviales. Même si les sédiments



du lac renferment des quantités accrues d'azote et de phosphore, il ne semble pas y avoir de réduction de la qualité de l'eau, car les taux de sédimentation ont également augmenté. La même tendance a été observée dans les autres lacs du parc qui ne reçoivent pas d'eaux usées.

3.4.2 Sensibilisation et apprentissage

Les visiteurs ont l'occasion d'en apprendre davantage sur le parc à divers endroits et par divers moyens. Ils ont accès à de l'information au Centre d'accueil et au Centre de la nature. De plus, des activités spéciales, des programmes de sensibilisation au patrimoine destinés aux visiteurs et aux groupes scolaires ainsi que des contacts avec les principaux intervenants leur offrent la possibilité de se familiariser avec le parc par des moyens personnalisés. Les visiteurs et les résidents ont aussi accès à de l'information par l'intermédiaire des médias, de sites Web, de programmes de diffusion externe et d'activités de marketing.

Le parc national de Prince Albert collabore avec divers partenaires, comme le comité du site du patrimoine culturel Paspwin, la société coopérante Friends of Prince Albert National Park et le musée du patrimoine de Waskesiu, afin d'offrir un vaste éventail de possibilités d'apprentissage aux visiteurs de tout âge, principalement durant l'été.

Comme le matériel éducatif et l'infrastructure (par exemple, la signalisation des sentiers et les panneaux d'exposition) vieillissent, ils sont progressivement réparés, actualisés ou remplacés.

La section 5.1 donne des détails sur les messages diffusés dans le parc et sur les publics ciblés.



Programme de communications © Parcs Canada
– Kalya Brunner, photographe

3.4.3 Expériences offertes aux visiteurs

Chaque année, plus de 220 000 personnes reviennent visiter les forêts et les lacs du parc. Il s'agit principalement de Saskatchewanais qui visitent la région depuis plusieurs générations. Environ 25 000 de ces personnes font du camping, soit du camping rustique dans l'arrière-pays, soit du camping avec tous les services à Waskesiu. La majorité des visiteurs viennent au printemps et en été, mais des mesures de marketing sont en place pour accroître la fréquentation durant l'automne et l'hiver.

Les visiteurs se voient offrir toutes sortes d'expériences uniques et mémorables. Citons notamment d'innombrables possibilités d'observer des animaux sauvages et de faire l'expérience de la nature le long de sentiers de randonnée et de parcours de canotage, des visites guidées aux lacs Hanging Heart, des promenades et des activités d'interprétation, un musée du patrimoine et des activités telles que la course annuelle de canots Narrows Canoe Challenge, des pow-wows et la Journée des résidents du secteur ouest.

Les sondages réalisés révèlent que les visiteurs sont très satisfaits des services et des installations du parc.

L'annexe E présente des données détaillées sur la fréquentation – le nombre et le type de visiteurs ainsi que leur origine.

3.4.4 Biens et infrastructure du parc

En 2006, le parc national de Prince Albert possédait l'équivalent de 139 millions de dollars en biens contemporains, 3,5 millions de dollars en biens patrimoniaux et 2,9 millions de dollars en équipement, qui est en grande partie vieux ou démodé. La restructuration complète ou le déplacement d'installations comme les sentiers permettraient de réduire les coûts d'entretien et d'améliorer la qualité de l'expérience offerte aux visiteurs.

Les normes de l'industrie fixent à 2 % de la valeur des biens les sommes qui doivent être consacrées chaque année à l'entretien et à la réfection. Le budget du parc est insuffisant pour assurer le respect de cette norme.

L'annexe F contient des détails sur l'état des biens du parc tels qu'ils se présentent en 20

4 TRAVAILLER ENSEMBLE DANS L'INTÉRÊT DES GÉNÉRATIONS FUTURES

Les parcs nationaux du Canada existent pour tout le peuple canadien. Même si Parcs Canada s'est vu confier l'exploitation quotidienne de ces lieux spéciaux, tous les citoyens ont le privilège et la responsabilité d'en prendre soin et de les préserver pour l'avenir.

Parcs Canada s'est engagé à partager la gestion du parc, à mobiliser les collectivités autochtones et à faciliter une gestion active. La population canadienne est invitée à participer à tous les aspects de la mise en œuvre du présent plan directeur.

Malgré notre amour pour les grands espaces, le Canada figure maintenant parmi les pays les plus urbanisés du monde. La population des minorités visibles a quadruplé en deux décennies. La mise en œuvre du plan directeur doit refléter l'évolution du Canada et de ses habitants. Parcs Canada doit s'efforcer d'attirer les nouveaux Canadiens et les inviter à découvrir le parc national de Prince Albert ainsi qu'à participer à la mise en valeur et à la protection de son patrimoine.

4.1 Valeurs

Les valeurs suivantes guideront ceux et celles qui travaillent dans l'intérêt du parc national de Prince Albert :

- l'engagement face à l'adoption d'une approche intégrée pour la réalisation du mandat de Parcs Canada;
- la retenue – l'autodiscipline pratiquée aujourd'hui pour le bien-être des générations futures;
- l'ouverture – la prise de décisions inclusives et prudentes;
- la compétence – l'engagement et la responsabilisation de tous ceux et celles qui participent à l'entreprise du parc national;
- la prévisibilité – la cohérence et l'équité;
- le respect des intérêts et des points de vue de tous.

4.2 Au-delà de la consultation

Parcs Canada souhaite dépasser la simple consultation et amener le public à participer activement, en tant que partenaire à part entière, à l'élaboration de la vision de l'avenir, à la gestion des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux ainsi qu'à la création de nouvelles aires patrimoniales nationales.

État souhaité

Le parc national de Prince Albert entend perpétuer le genre d'engagement général qui a servi à produire le présent plan directeur – dans les évaluations de rendement annuelles et les ateliers sur l'établissement des priorités; dans la surveillance des indicateurs de rendement et l'évaluation des résultats, et dans la définition des enjeux et des possibilités dont il faudra tenir compte au cours des futurs examens du plan directeur.





Consultations publiques © Parcs Canada – Cliff Kaleski, photographe

Fort des bonnes relations établies avec les intervenants actuels, Parcs Canada tend la main au public et lui demande de l'aider à faire en sorte que les décisions et les mesures soient pertinentes et représentatives de toute la population canadienne. Le personnel met en place des partenariats à large assise qui amènent à la table des personnes représentant la plus grande gamme d'intérêts possible.

Défis et possibilités

- Nombre de personnes reconnaissent que le processus d'élaboration du plan directeur peut servir de modèle pour la mise sur pied d'un comité consultatif permanent qui travaille directement avec l'équipe de gestion du parc aux principales initiatives de planification et d'évaluation, par exemple l'élaboration du plan d'affaires annuel.
- Le forum de planification annuel du parc est perçu par certains comme un processus à sens unique, où l'information est communiquée par Parcs Canada au public intéressé de Waskesiu. Il faut en faire un processus interactif et inclusif, pour atteindre un auditoire plus large que la collectivité de Waskesiu.
- Quelques groupes d'intervenants sont d'avis que Parcs Canada n'est pas sensible à leurs intérêts. D'autres croient que certains groupes ont un accès privilégié qui leur permet d'influencer les décisions de gestion. Il faudra redoubler d'effort pour réunir la gamme complète d'intérêts.
- Plusieurs partenariats ont été établis à l'échelle régionale : la Forêt modèle de Prince Albert, le comité de liaison scientifique du parc national de Prince Albert, le comité du site du patrimoine culturel Paspiviwin, les

Gardiens des bisons des plaines de la rivière Sturgeon et le Tourism Destination Group. Il est sûrement possible d'étendre cette approche à d'autres groupes, comme le ministère de l'Environnement de la Saskatchewan (parcs provinciaux) et les municipalités rurales avoisinantes.

Mesures prioritaires

1. Créer un conseil consultatif qui cogérera la mise en œuvre du présent plan directeur. Ce comité sera composé de membres des groupes d'intervenants régionaux et nationaux, des groupes autochtones, de la communauté scientifique et de Parcs Canada, ce qui lui permettra de représenter une vaste gamme de connaissances spécialisées et de points de vue.

Rôle du conseil consultatif

- Planifier et tenir un forum public annuel pour examiner la mise en œuvre du plan directeur du parc, y compris les responsabilités et les priorités.
 - Donner des conseils sur les priorités à inscrire au plan d'affaires annuel en ce qui a trait à la gestion des ressources culturelles, à l'intégrité écologique, aux expériences offertes aux visiteurs et aux possibilités d'apprentissage.
 - Examiner les modifications apportées aux principaux plans opérationnels (ex. : plan de marketing, plan des sentiers) et offrir des conseils stratégiques.
2. Élargir la portée du comité de liaison scientifique pour qu'il donne des conseils et réalise des analyses non seulement sur les sciences naturelles, mais aussi sur les sciences sociales, les activités récréatives et la culture.
 3. En collaboration avec des partenaires, continuer de diffuser en temps opportun des bulletins électroniques et imprimés et des mises à jour.
 4. Constituer des bases de données à des fins de consultation et les utiliser pour demander des avis et promouvoir la collaboration.
 5. Présenter les résultats des recherches menées dans le parc.
 6. Veiller à ce que les gestionnaires du parc aient accès à des conseils scientifiques et aux connaissances traditionnelles.

4.3 Autochtones

Le plus ancien des 350 sites archéologiques connus du parc remonte à au moins 7 500 ans, ce qui témoigne des liens culturels de longue date qui existent entre le parc et divers groupes autochtones.

Depuis la création du parc national de Prince Albert, les communications entre le parc et les groupes autochtones ont été limitées et irrégulières. De façon générale, elles portaient sur des questions précises. Ces dix dernières années, les parties ont réalisé des progrès considérables qui ont renforcé leurs liens, que ce soit par des consultations au sujet de décisions de gestion ou par la collaboration à des activités culturelles et d'interprétation. Plus du quart des employés du parc national sont d'origine autochtone.

Les connaissances traditionnelles, acquises au fil de liens étroits avec la nature, englobent tous les aspects de l'environnement, c'est-à-dire les aspects biophysiques, économiques, sociaux, culturels et spirituels. L'être humain est considéré comme un élément de cet environnement, plutôt que comme un observateur ou une entité dominante. Les connaissances traditionnelles sont transmises oralement au moyen de chants et de récits, de même que par des gestes et des observations, et elles font partie de la mémoire collective de la collectivité. Parcs Canada reconnaît le rôle important des connaissances traditionnelles dans la prise de décisions, et il estime que le parc devrait aider les collectivités autochtones à conserver et à partager ces connaissances.

État souhaité

L'établissement d'un dialogue permanent entre les gestionnaires du parc et les dirigeants autochtones permettra de définir rapidement les questions qui intéressent ou qui préoccupent les deux parties, d'en discuter en profondeur et de les résoudre de manière respectueuse et progressive. Des relations de travail établies à divers niveaux favoriseront la mise en œuvre efficace des décisions qui découlent de ce dialogue d'une manière que toutes les parties considèrent comme fructueuse.

Le parc national de Prince Albert, qui fait partie de la première génération de parcs nationaux du Canada, a réussi à relever les défis associés à ses origines pour travailler efficacement avec les Autochtones.

Parcs Canada et les collectivités autochtones

ont consolidé leurs relations de travail grâce à des consultations permanentes, à la création de débouchés économiques, à des activités d'interprétation, à des activités culturelles et à des mesures de protection de l'intégrité écologique et des ressources culturelles dans l'écosystème élargi qui englobe le parc.

La culture et l'histoire des collectivités autochtones sont présentées aux visiteurs du parc de diverses manières. En racontant eux-mêmes leur histoire, les Autochtones aident les visiteurs à comprendre tous les aspects de l'histoire du Canada.

Parcs Canada collabore respectueusement avec les descendants des familles déplacées lors de la création du parc.

Défis et possibilités

- Si la communauté autochtone est bien enracinée et envisage son avenir à long terme, le roulement du personnel chez Parcs Canada et dans d'autres organismes, surtout au niveau des cadres, complique le maintien de relations à long terme qui constituent pourtant la clé d'une mobilisation efficace.
- Dans les années 1920 et 1930, les résidants autochtones ont été forcés de quitter leurs foyers pour permettre la création du parc national. Certaines familles et collectivités se sentent encore exclues.
- L'histoire de l'occupation de la région par les Autochtones n'est pas bien racontée, et certains toponymes autochtones ont été changés.
- Il faudrait mener des recherches plus poussées pour confirmer et documenter la préhistoire et l'histoire des Autochtones qui ont vécu dans le parc. Un grand nombre de lieux de sépulture, de ruines d'habitations ainsi que des sites cérémoniels et traditionnels ne sont ni recensés ni documentés.
- Parcs Canada et d'autres organismes de protection du patrimoine possèdent dans leurs collections des artefacts que les collectivités autochtones locales aimeraient récupérer.
- L'intégration des connaissances traditionnelles aux projets de recherche scientifique sur l'intégrité écologique se trouve limitée par les différences fondamentales entre les deux systèmes de connaissances, ce qui crée un



obstacle impossible à surmonter, tant pour les Autochtones que pour les scientifiques.

Mesures prioritaires

1. Conserver un poste de cadre chargé d'entretenir des rapports avec les collectivités autochtones.
2. Conclure des protocoles d'entente avec les collectivités autochtones pour cultiver des relations de travail durables et pour les encourager à participer à la gestion du parc.
3. Continuer de soutenir des initiatives telles que le Programme de développement des qualités de chef chez les Autochtones et d'y participer, afin d'aider les employés autochtones à accéder à des postes de supervision ou de direction.
4. Trouver des moyens pour que les collectivités autochtones locales, Parcs Canada et d'autres partenaires collaborent efficacement à des initiatives d'intérêt commun, notamment la mise en valeur du patrimoine, la promotion du tourisme et le rapatriement des artefacts.
5. Offrir aux gestionnaires et au personnel du parc, ainsi qu'aux principaux intervenants, des possibilités d'acquérir des connaissances sur la culture, les traditions et le patrimoine des Premières nations et des Métis.
6. Collaborer avec des groupes autochtones à la réalisation de projets de recherche sur les sites, l'histoire et les activités culturelles autochtones. Utiliser les résultats de ces recherches pour préparer des documents d'interprétation, du matériel pédagogique axé sur le programme d'études, des promenades guidées ou autoguidées, des programmes de diffusion externe, des lectures dans les théâtres en plein air et des expositions au Centre de la nature.
7. Protéger et préserver les sites archéologiques, les lieux de sépulture et d'autres endroits qui revêtent une importance culturelle pour les Autochtones.
8. En collaboration avec les descendants des familles déplacées, veiller à ce que les lieux associés à leur histoire soient délimités et présentés aux visiteurs.
9. Appuyer la tenue d'activités culturelles traditionnelles dans le parc tout en respectant les règlements et les politiques de Parcs Canada.

4.4 Cogérance

La cogérance s'entend de la concertation de personnes qui partagent leurs connaissances et leurs ressources pour faire progresser le mandat du parc national ou pour soutenir les systèmes et les communautés écologiques.

Caractéristiques clés de la cogérance

Une approche inclusive : Les personnes qui sont touchées par un enjeu ou par une possibilité et qui possèdent des connaissances sur le sujet participent à la prise des décisions qui les concernent.

Un changement d'orientation : Au lieu de simplement réagir aux pressions exercées par le public, le gouvernement travaille de concert avec la population à faire avancer des dossiers d'intérêt commun, par exemple l'amélioration des activités récréatives, la remise en état d'un milieu naturel, la sensibilisation du public ou la mise en valeur du patrimoine.

Des buts communs : La cogérance permet d'établir et d'entretenir des relations durables fondées sur la concertation de personnes travaillant à l'atteinte d'objectifs communs.

État souhaité

La réalisation du mandat de Parcs Canada est l'affaire de toutes les personnes qui s'intéressent au parc, et non seulement du personnel. La collaboration de la population à tous les aspects du programme du parc permet de renforcer et d'enrichir les relations.



Journée de l'arbre à Waskesiu © Parcs Canada – Conseil communautaire de Waskesiu – Jeanine D'Antonio, photographe

Défis et possibilités

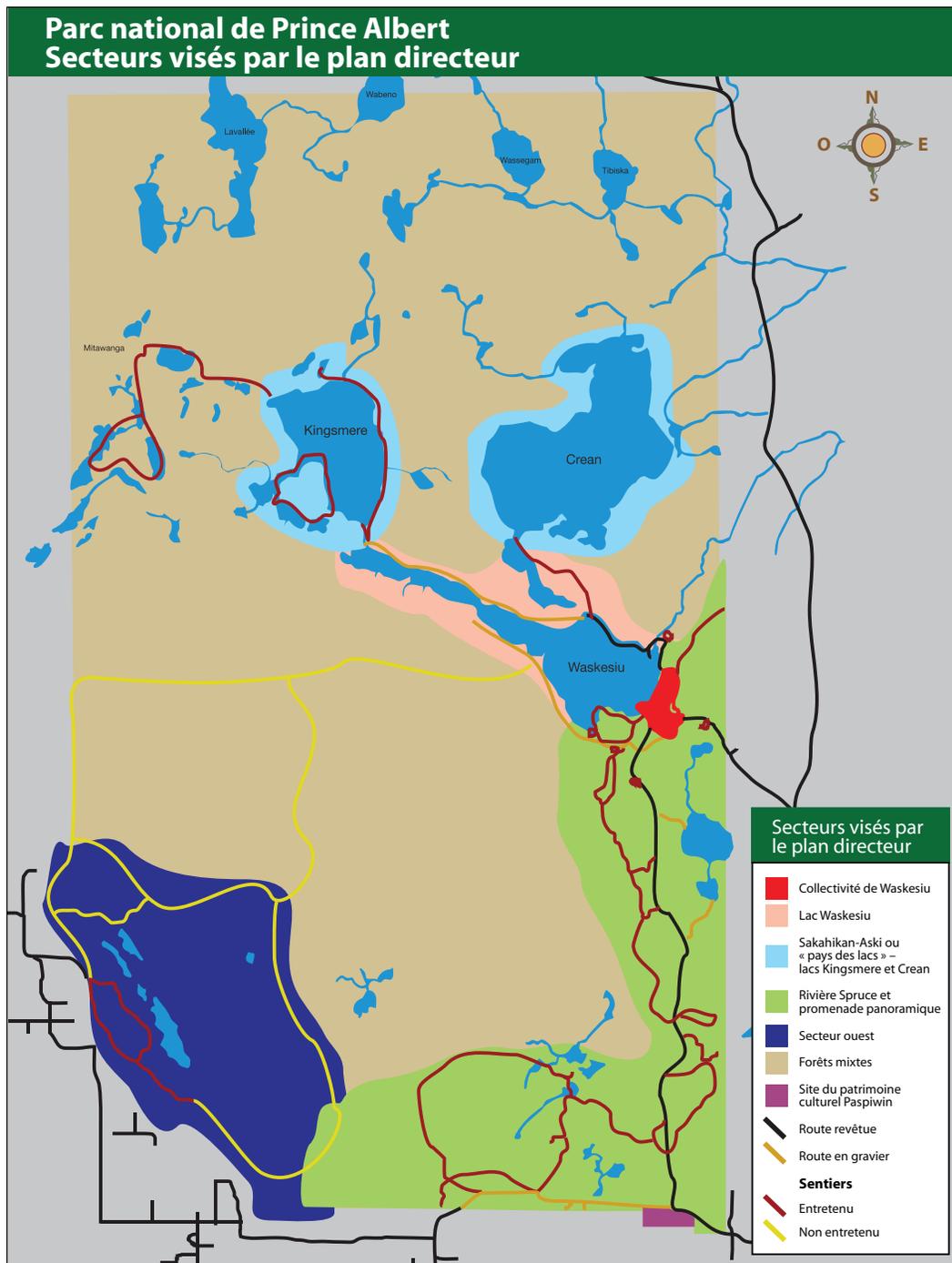
- Un nombre croissant de retraités et de familles de Waskesiu et des environs souhaitent vivre des expériences plus concrètes et plus significatives dans le parc.
- Les programmes couronnés de succès, comme la Journée de l'arbre, qui est célébrée tous les ans, peuvent servir de modèle à des projets de collaboration.
- La participation de bénévoles aux programmes opérationnels de Parcs Canada pourrait poser un problème délicat. Certains considèrent que Parcs Canada transfère ainsi ses responsabilités, alors que d'autres peuvent avoir l'impression qu'il fait appel à des bénévoles pour remplacer du personnel.
- L'approche concertée adoptée par le Conseil communautaire de Waskesiu Lake lors de la création de son site Web (www.waskesiu.org) démontre le potentiel de ce moyen de communications.
- Les partenariats établis avec le gouvernement provincial et les gens d'affaires de la région en vue de promouvoir le tourisme ont contribué à faire connaître le parc. Il existe d'autres possibilités semblables à l'échelle régionale.
- Moins de 20 % des visiteurs du parc viennent de l'extérieur de la Saskatchewan. Il y a donc beaucoup à faire pour attirer les citoyens d'origines diverses qui ne visitent pas le parc.

Mesures prioritaires

1. Faire des initiatives de cogérance l'une des responsabilités premières des gestionnaires du parc.
2. Définir des niveaux appropriés pour les services et les programmes de base; trouver des ressources pour les financer.
3. Cerner des possibilités d'améliorer les services et les programmes par la cogérance et confier à du personnel la tâche de faciliter la participation d'autres intervenants.
4. Pendant les travaux d'élaboration des plans d'affaires, accorder la priorité aux projets qui amènent la collectivité, les jeunes et d'autres bénévoles à travailler directement avec le personnel du parc.
5. Conclure ou modifier des ententes de cogérance avec des intervenants, des groupes d'utilisateurs et d'autres organismes non gouvernementaux pour des projets comme :
 - l'installation et l'entretien de bancs dans le parc;
 - l'entretien et l'aménagement de sentiers;
 - la restauration et l'entretien de bâtiments patrimoniaux;
 - l'exécution de programmes de sensibilisation;
 - la commémoration du patrimoine;
 - la réalisation d'activités culturelles;
 - l'utilisation et la protection du lac Kingsmere.
6. En collaboration avec le gouvernement provincial, les universités, les municipalités rurales et les groupes d'intervenants, régler des problèmes régionaux ayant trait à la faune et à la flore. Par exemple :
 - réduire les risques de maladie chez la faune;
 - gérer conjointement les populations fauniques qui chevauchent les limites du parc;
 - protéger la santé de la forêt au sein de l'écosystème régional.
7. Inciter les intervenants à participer à la collecte de données sur le terrain afin d'appuyer des travaux de surveillance et des études sur les ressources.
8. Continuer de travailler avec des intervenants à la mise en œuvre d'une stratégie touristique régionale, de manière à créer des liens entre le parc national et d'autres destinations et services de la région.
9. Étudier les possibilités de gérance avec d'autres organismes chargés de la gestion de parcs, au Canada et ailleurs dans le monde (comme l'International and Tertiary Volunteer Program de Parks Victoria, en Australie).



5 PRIORITÉS DE GESTION



Les campings sont petits, et les emplacements, bien espacés. Les visiteurs y trouvent des installations de base. Les sons de la nature et des voix humaines dominent; le bruit des moteurs et de la circulation automobile est absent. Des abris à pique-nique couverts protègent les campeurs de la pluie. Les fenêtres sont couvertes de moustiquaires en été pour bloquer le passage aux insectes piqueurs, et elles sont condamnées en hiver pour chasser le froid. Les soirs d'été, l'odeur des feux de camp et le vol des buses se combinent au chant des grèbes, des plongeurs huards et des grives pour donner aux campeurs l'impression d'être plongés en pleine nature.

5.1 Le parc dans son ensemble

État souhaité

Le parc national de Prince Albert – là où le Nord commence et où le Sud peuplé finit.

« Laissez la ville derrière vous, roulez à toute allure et gagnez le parc le plus vite possible. Entrez dans Waskesiu. Prenez une grande bouffée d'air frais plutôt que de vapeurs d'échappement. Écoutez le chant des oiseaux plutôt que les bruits de la circulation. C'est plus calme ici. C'est vert. Le lac est tellement bleu et si beau! Vous êtes en pleine nature sauvage. Changez de rythme... Détendez-vous »

- Kalya Brunner, Waskesiu

En approchant du sud, comme ils sont nombreux à le faire, les visiteurs se retrouvent dans un univers de prairies de féтуque et de lacs nichés au cœur de forêts apparemment infinies de bouleaux, de trembles, d'épinettes et de pins. Dans les basses terres, les étangs de la forêt-parc côtoient les tourbières de sphaigne et les fondrières.

L'ampleur des paysages étonne les nouveaux visiteurs. Le vaste ciel de la Saskatchewan encadre le panorama des étendues sauvages du Nord. En été, le cri des plongeurs huards et le spectacle des pélicans, du gibier aquatique et des autres espèces sauvages forment la toile de fond de l'expérience vécue par la plupart des visiteurs. En hiver, les pistes de loups, la solitude et la tranquillité caractérisent chaque journée.

À certains endroits clés le long des routes du parc et dans chacun des petits campings, les visiteurs trouvent de courtes boucles d'interprétation, des sentiers plus longs et des pavillons de renseignements sur les possibilités d'activités diurnes.

Les campings sont petits, et les emplacements, bien espacés. Les visiteurs y trouvent des installations de base. Les sons de la nature et des voix humaines dominent; le bruit des moteurs et de la circulation automobile est absent. Des abris à pique-nique couverts protègent les campeurs de la pluie. Les fenêtres sont couvertes de moustiquaires en été pour bloquer le passage aux insectes piqueurs, et elles sont condamnées en hiver pour chasser le froid. Les soirs d'été, l'odeur des feux de camp et le vol des buses se combinent au chant des grèbes, des plongeurs huards et des grives pour donner aux campeurs l'impression d'être plongés en pleine nature.



Camping du Lac-Namekus © Parcs Canada

Les visiteurs y trouvent...

- de l'air pur et vivifiant, des aurores boréales, des lacs aux eaux limpides pour des baignades rafraîchissantes, des plages sablonneuses propres et sécuritaires et un accès à des plans d'eau pour la pêche, les croisières et la descente en eaux calmes. En hiver, les routes déneigées mènent à des pistes de ski de fond damées, où les visiteurs aperçoivent parfois des loutres et des wapitis et ont l'impression que le Nord tout entier est à eux.
- des grands brochets, des dorés jaunes et des meuniers noirs qui remontent le courant pour gagner leurs frayères à la débâcle printanière; des pistes d'ours et de loutres le long de la rive et des pygargues à tête blanche qui scrutent leur domaine, perchés sur une épinette.
- d'excellentes possibilités de pêche, de fréquentes possibilités d'observer des cerfs de Virginie, des renards et d'autres espèces septentrionales; au printemps, un concert sans cesse renouvelé de chants d'oiseaux rivalise avec le chœur des grenouilles qui se fait entendre dans les moindres mares d'eau. Dans les arbres, le cri des grues du Canada et d'autre gibier aquatique rappelle l'existence de terres humides et de lacs cachés – des lieux encore inexplorés.

« Les lacs semblent absorber le trafic des embarcations. La plupart des fins de semaine, en plein cœur de journée, j'ai encore l'impression d'avoir le lac à moi toute seule. Le soir venu, je peux retourner à Waskesiu et à toutes ses commodités. C'est comme si je possédais mon propre lac privé – il n'y a presque personne. »

- Kalya Brunner, Waskesiu



- le tissu humain qui a façonné le paysage du Nord – les Autochtones qui ont habité dans le parc et qui continuent de vivre dans la région, les trappeurs, les transporteurs de marchandises et les bûcherons qui ont laissé sur le milieu environnant des traces qui s'estompent peu à peu et les visiteurs des temps modernes qui partagent un lien commun, celui de la découverte et de la gérance.
- des possibilités de nouvelles découvertes – navigation sur de grandes étendues d'eau isolées telles que les lacs Kingsmere et Crean et observation de pélicans ou de caribous; randonnée dans les tremblaies sauvages de la rivière Sturgeon pour admirer des bisons des plaines sauvages ou des grues du Canada qui dansent; exploration de ruines d'anciennes cabanes; participation aux activités culturelles des Dakotas, des Cris et des Métis et découverte des liens intimes qui les unissent à cet endroit.

Défis et possibilités

- La faune du parc national de Prince Albert comprend des espèces menacées – le caribou des bois, le faucon pèlerin, le bison des plaines, la grenouille léopard et le monarque. Pour préserver l'intégrité écologique du parc, il faut rétablir ou préserver des populations viables de ces espèces et d'autres espèces d'importance régionale, telles que le touladi.
- En retirant des barrages ou en les remplaçant par des ouvrages qui permettent au poisson et à d'autres animaux de circuler entre différents bassins d'eau, il a été possible de rétablir une partie des fonctions naturelles des lacs tout en préservant des possibilités d'activités récréatives de qualité.
- L'érosion des rives est un problème récurrent au lac Waskesiu et au lac Crean lorsque les niveaux d'eau sont élevés.
- Le réchauffement climatique entraîne la modification du régime hydrologique. Il faut se doter de stratégies pour gérer efficacement l'eau et les écosystèmes aquatiques.
- Près du parc, les chasseurs ont recours à des appâts pour attirer des ours noirs et des cerfs de Virginie à des lieux d'alimentation. Cette

pratique altère les habitudes de déplacement naturelles des animaux et accroît le risque de propagation de plantes non indigènes utilisées comme appât, de même que le risque de transmission de l'encéphalopathie des cervidés, de l'encéphalopathie spongiforme bovine, de la tuberculose bovine et de la brucellose.

- Les incendies sont un phénomène naturel récurrent qui fait partie intégrante de l'écologie des forêts boréales. En rétablissant le rôle du feu, Parcs Canada doit protéger les forêts provinciales adjacentes, les collectivités et les résidences avoisinantes ainsi que les installations du parc. Même si certains estiment que l'éclaircie des forêts entourant Waskesiu altère le milieu naturel, il faudra vraisemblablement procéder à d'autres travaux du genre dans un avenir rapproché pour réduire les risques d'incendie dans les secteurs aménagés.
- La documentation sur l'histoire du parc national de Prince Albert, en particulier sur les traditions orales et les ressources archéologiques sur place, est incomplète.
- Bon nombre de services et d'installations récréatives datent d'une époque où les profils de fréquentation et les besoins du public étaient fort différents de ceux d'aujourd'hui. Les installations vieillissantes ne répondent pas toujours aux besoins des visiteurs contemporains et sont coûteuses à entretenir. Le remaniement complet et la réfection d'installations telles que des rampes de mise à l'eau, des sentiers et des aires de fréquentation diurne réduiraient les coûts de fonctionnement et rehausseraient la qualité de l'expérience offerte.
- L'état des sentiers varie d'un endroit à l'autre. Certaines aires de rassemblement n'offrent aucune boucle courte. Les équipes d'entretien se servent de camions et de VTT pour accéder aux destinations reculées. En raison d'inondations et du mauvais état des ponts, certaines pistes d'équitation populaires sont souvent inaccessibles.



- Un grand nombre de sentiers sont sous-utilisés en raison de leur emplacement. Les longs sentiers linéaires qui suivent d'anciens chemins coupe-feu et d'anciens sentiers de transport de marchandises attirent peu les visiteurs, parce qu'ils manquent de diversité, qu'ils sont dépourvus de points de vue intéressants ou qu'ils n'offrent aucune possibilité de boucle plus courte.
- Les expositions et les panneaux existants ne racontent que des fragments d'histoire. Les personnes qui ne visitent qu'un ou deux secteurs repartent avec une compréhension partielle de la raison d'être du parc plutôt qu'avec un tableau cohérent. Les moyens d'interprétation permanents présentent de façon peu efficace certains éléments de l'écologie et de l'histoire humaine du parc.
- Les jeunes, les Autochtones et les nouveaux Canadiens sont sous-représentés parmi les publics du parc.

Thèmes éducatifs

Messages clés

- Le parc national de Prince Albert fait partie d'un réseau national d'aires patrimoniales protégées administrées par Parcs Canada au nom du peuple canadien.
- Le parc national de Prince Albert est un lieu de découverte et d'apprentissage et un legs à transmettre aux générations futures.
- Situé à la limite de la grande forêt boréale, le parc national de Prince Albert représente la région naturelle des Plaines et plateaux boréaux du Sud. Voici les principaux éléments de cette région :
 - biodiversité;
 - écosystèmes de forêt, de prairie et de terres humides;
 - processus naturels;
 - cycles hydrologiques.
- Le feu, l'eau, les saisons changeantes, les diverses communautés végétales et animales et

Bon nombre des sentiers de ce parc sont linéaires. Je pense qu'il devrait y avoir plus de sentiers en boucle.
- Commentaire formulé à plusieurs reprises pendant l'exercice d'établissement de la portée

l'activité humaine façonnent les écosystèmes boréaux. Le public est mieux à même de protéger l'intégrité écologique lorsqu'il comprend bien le fonctionnement de ces écosystèmes.

- Depuis des siècles, les Autochtones vivent dans le bassin hydrographique qui se trouve entre la rivière Saskatchewan et la rivière Churchill. Le mode d'occupation et d'aménagement de cette région a évolué depuis la création du parc.
- Parcs Canada travaille avec une gamme variée de partenaires à protéger et à mettre en valeur cet endroit spécial pour le bien des visiteurs.

Publics

Visiteurs du parc

Chaque année, environ 4 % des visiteurs du parc s'arrêtent au Centre d'accueil pour se renseigner sur le parc, les campings et les possibilités récréatives. Le Centre d'accueil est souvent la première halte des visiteurs qui séjournent dans le lotissement urbain ou de ceux qui se dirigent vers des secteurs plus reculés du parc.

Le pourcentage de visiteurs qui prennent part aux activités organisées par les interprètes du parc est estimé à 15 %. Au printemps et à l'automne, des groupes scolaires participent à des randonnées guidées. Le programme d'interprétation estival comprend des activités en soirée, des activités pour enfants, des interprètes itinérants et des activités spéciales, telles que l'ouverture printanière du Centre de la nature et la Journée des parcs. Le parc et les organismes communautaires organisent des activités spéciales à l'occasion de la Journée des Autochtones, de la Fête du Canada, du Festival des enfants et de la Fête du patrimoine. Chaque printemps, le parc invite le personnel des entreprises locales à des séances d'orientation. Le Centre de la nature est un carrefour d'activité où les visiteurs peuvent profiter de programmes, d'expositions et de vidéos, dont certains sont maintenant désuets.

Quelque 20 % des visiteurs du parc explorent sans guide des sentiers d'interprétation tels que le sentier du Marais-Limitrophe, le sentier de la Barbe-de-Capucin, le sentier du Ruisseau-Mud, le sentier de la Rivière-Waskesiu et le sentier des Hauteurs-de-la-Rivière-Spruce. Des panneaux et des dépliants leur fournissent de l'information sur le secteur. Le taux de fréquentation de ces sentiers augmente sans cesse.



Autochtones

Un grand nombre de résidants des collectivités autochtones avoisinantes ont des racines bien ancrées dans le parc. Parcs Canada offre des laissez-passer gratuits aux membres de ces collectivités et participe à des activités telles que le pow-wow du milieu de l'été à Waskesiu.

Avec le concours de la Forêt modèle de Prince Albert, Parcs Canada s'est associé à des organismes autochtones pour aménager le site du patrimoine culturel Paspwin afin d'accroître le nombre de programmes créés par et pour les Autochtones.

Résidants saisonniers

La plupart des résidants saisonniers vivent en Saskatchewan ou en Alberta et retournent chaque année à leur cabane ou à leur chalet à Waskesiu. Au printemps et à l'automne, Parcs Canada leur remet une trousse d'information qui décrit les activités et les programmes du parc ainsi que les organismes présents dans la collectivité. Les résidants saisonniers reçoivent également des mises à jour tout au long de l'année, et ils ont accès au site Web du conseil consultatif local. Ils sont invités aux journées portes ouvertes et aux réunions qui ont lieu sur divers sujets et peuvent discuter de leurs idées avec le personnel du parc.

Intervenants

Le personnel du parc rencontre régulièrement les intervenants pour discuter de sujets qui les intéressent, pour préparer des initiatives conjointes et pour parler de l'aménagement du territoire à l'échelle régionale. Ces contacts se font dans le cadre de diverses tribunes, par exemple la Journée des résidants du secteur ouest, l'initiative du site du patrimoine culturel Paspwin et le partenariat Prince Albert Tourism Destination.

Public et non-visiteurs canadiens

Le parc fait l'objet d'une couverture médiatique régulière dans des journaux et des revues, à la radio et à la télévision.

Le public a accès à de l'information détaillée sur le parc dans le site Web de Parcs Canada (www.pc.gc.ca) et dans un site Web (en anglais seulement) exploité par le Conseil communautaire de Waskesiu Lake (www.waskesiu.org).

Mesures prioritaires

1. Travailler avec des partenaires afin de commercialiser le parc national de Prince Albert et la région, en mettant l'accent sur ce qui suit :
 - séjours en automne, en hiver et au printemps;
 - marchés clés et publics cibles;
 - gamme complète de possibilités récréatives et d'attractions patrimoniales de la région;
 - liens avec d'autres parcs nationaux et lieux historiques nationaux;
 - programmes et activités pour jeunes.
2. Cerner les possibilités d'aménager des points de fréquentation diurne ou d'améliorer ceux qui existent déjà pour les amener à une norme commune (pour plus de détails, voir les différents secteurs géographiques).
3. Rédiger des lignes directrices à l'intention des cavaliers pour leur offrir des possibilités récréatives de qualité. Ces lignes directrices devraient porter sur la sécurité publique, les conflits entre groupes d'utilisateurs et la propagation de plantes non indigènes par le fourrage ou les excréments.
4. Veiller à ce que les sentiers soient gérés conformément aux normes décrites à l'annexe G.
5. Maintenir les coûts d'entretien à un niveau acceptable en éliminant les installations désuètes ou mal conçues et en concevant des projets de rénovation et de construction qui nécessiteront un entretien minime.
6. Élaborer et mettre en œuvre en temps opportun des programmes de rétablissement pour les espèces animales et végétales en péril.
7. Travailler de concert avec le gouvernement provincial, les sociétés forestières, les collectivités autochtones et d'autres intervenants à des initiatives régionales de gestion, notamment à un programme de rétablissement du caribou des bois.
8. Collaborer avec des gestionnaires fonciers et des intervenants de la région à la gestion des espèces en péril inscrites par le COSEPAC, notamment le bison des plaines.
9. Poursuivre la remise en état des écosystèmes des rivières et des lacs en adoptant une approche de gestion adaptative; mettre en application les leçons tirées lors de la remise en

état d'autres bassins hydrographiques.

10. Travailler avec le gouvernement provincial et les intervenants régionaux à rétablir les déplacements naturels de la faune et réduire au minimum les risques de maladies animales et d'autres effets écologiques associés à des activités telles que l'appâtage et le nourrissage d'animaux sauvages. Collaborer à des recherches sur la gestion et la prévention des maladies.

Les points de fréquentation diurne comprennent habituellement :

- stationnement en gravier;
- toilettes sèches ;
- pavillons d'orientation et d'interprétation;
- point de départ d'un sentier offrant plusieurs options : de courtes boucles d'interprétation et des sentiers d'une journée, accessibles à l'année et comportant des boucles ou des raccourcis.

11. Mettre à jour le plan de gestion du feu et de la végétation.
12. S'attacher en priorité à réduire les matières ligneuses susceptibles d'alimenter un incendie près des lieux aménagés et à préparer les parcelles de terrain ciblées pour des brûlages dirigés.
13. Ramener la fréquence des feux de forêt à 20 % de leur niveau historique.
14. Éliminer les plantes envahissantes non indigènes susceptibles de changer en profondeur les écosystèmes du parc ou réduire leur étendue.
15. Interpréter l'écologie de la forêt boréale et l'histoire humaine de la région. Tout en continuant de recourir à des programmes d'interprétation personnalisés et à des expositions permanentes pour aider les visiteurs à mieux connaître et à apprécier le parc, intégrer de nouvelles technologies de communications aux projets de modernisation ou de remplacement des ressources éducatives et de l'infrastructure.
16. En collaboration avec le milieu de l'enseignement de la Saskatchewan, élaborer du matériel pédagogique sur l'importance écologique, historique et culturelle de la région de manière à pouvoir l'intégrer au programme

d'études provincial.

17. Actualiser la carte du parc pour y inscrire les deux noms publiés dans la Gazette du Canada, de même que les toponymes autochtones originaux ou des noms couramment employés à l'échelle locale. Signaler l'emplacement exact des principales caractéristiques du parc et des possibilités d'activités récréatives.

5.2 Rivière Spruce et promenade panoramique

État souhaité

Étroite promenade asphaltée traversant des tremblaies et des forêts mixtes, la route 263 suit la rivière Spruce vers l'amont, depuis l'extrémité sud-est du parc jusqu'à Waskesiu.

Les automobilistes peuvent profiter d'échappées occasionnelles sur de petites terres humides et des lacs et apercevoir

régulièrement des bêtes sauvages en santé qui errent en toute liberté. Cette route asphaltée est sécuritaire, et les déplacements se font à vitesse modérée.

Cette promenade panoramique donne accès à bon nombre des principales destinations et aires de rassemblement du parc. Les visiteurs qui arrivent du sud s'y sentent bien accueillis et n'ont aucune difficulté à obtenir de l'information à l'entrée du parc. Ils peuvent ainsi amorcer immédiatement leur visite plutôt que d'avoir à attendre de gagner Waskesiu.

Plusieurs routes secondaires s'embranchent sur la promenade, dont le chemin Cookson et la route Narrows, qui mènent à des campings. Les visiteurs ont l'impression de pénétrer dans la nature sauvage sur une route qui prendra fin à un endroit spécial. Des chemins de gravier sinueux et des emprises étroites invitent les automobilistes à ralentir et à découvrir plus intimement le paysage de cette région septentrionale. Les passagers regardent non pas la lisière des bois, mais plutôt directement l'intérieur de la forêt.

Près des lacs Sandy (Halkett), Trappers et Namekus, de petites aires de fréquentation diurne et des campings tranquilles jalonnent la promenade panoramique et la vallée de la rivière Spruce. Les

« La route 263 est longue et offre d'excellents points de vue. La chaussée est étroite, de sorte que j'ai l'impression d'être dans la forêt, et non sur une autoroute large. »
- Kalya Brunner, Waskesiu



visiteurs y trouvent de l'information et profitent des courtes boucles d'interprétation ou de sentiers d'une journée.

Thèmes éducatifs

- Voici les principaux éléments de ce secteur :
 - Biodiversité : tremblaie; bisons; écologie de la prairie de fétuque
 - Processus naturels : le feu dans la forêt boréale; interactions entre herbivores et prédateurs
 - Histoire humaine : colonisation et agriculture à la lisière de la forêt boréale; histoire du parc
- Défis liés à la conservation
 - Protection des écosystèmes du parc et de la faune contre les maladies et les organismes exotiques
 - Gestion du feu
 - Remise en état de la prairie de fétuque



Coteau des hauteurs de la rivière Spruce © Parcs Canada – Fiona Moreland, photographe

Défis et possibilités

- Les visiteurs arrivant par l'entrée sud sont accueillis par des panneaux annonçant les règlements du parc. Il n'y a aucun message d'accueil, et le poste d'entrée n'est tenu par du personnel qu'en été.
- Le chemin Cookson relie la route 263 et le secteur ouest, et elle donne accès au point de départ de certains sentiers. La réfection de cette route, empruntée principalement par la circulation locale plutôt que par les visiteurs, n'est pas terminée.

- Des arbres obstruent la vue depuis les voies d'arrêt et les tours d'observation. Les forêts sont denses et manquent de diversité, en raison, principalement, de l'absence du feu.

Mesures prioritaires

1. Aménager des panneaux aux postes d'entrée du parc sur les routes 263 et 264 afin de souhaiter la bienvenue aux visiteurs, de leur fournir de l'information sur les possibilités offertes et de leur communiquer des messages clés.
2. Maintenir le chemin Cookson à son niveau actuel – une voie de circulation ouverte à longueur d'année, faisant l'objet d'un entretien minimal, qui relie la route 263 et le secteur ouest. Envisager des travaux de réfection si une municipalité rurale avoisinante propose un accord de financement viable.
3. Aménager des points de fréquentation diurne au site du patrimoine culturel Paspawin et aux hauteurs de la rivière Spruce et améliorer ceux qui existent déjà.
4. Explorer la possibilité d'aménager des points de fréquentation diurne au lac Sandy et au départ du sentier Amiskawan.
5. Au moyen d'outils manuels, éclaircir les secteurs boisés près des points de vue ou des zones aménagées afin de réduire la quantité de combustible ou de créer des échappées sur le paysage environnant.

« Une fois le sentier du Secteur-Ouest derrière eux, ils vagabondent dans des prés herbeux et sur des collines ondulantes le long de la rivière Sturgeon tout en admirant la vue sur la vallée. »

« Il n'y a ni foule, ni bruit, ni infrastructure... Mais ils ressentent un contact prodigieux avec la nature en parcourant le sentier à pied, à vélo ou à cheval. Les installations sont réduites au strict minimum, ce qui leur donne encore plus l'impression de se trouver en milieu sauvage. »

- Cathy Corrigan, Mayview

5.3 Secteur ouest

État souhaité

Le secteur ouest renferme une mosaïque de tremblais, de cariçaies humides indigènes et de parcelles de prairie de fétuque sèche – la forêt-parc de feuillus qui dominait autrefois la lisière sud de la forêt boréale du Canada. Les visiteurs y ont un bon aperçu des espaces qui formaient jadis le territoire du bison des plaines, du wapiti, de la grue du Canada, du pékan, ainsi que des Autochtones dont les cultures reposent sur ce riche écosystème. Les tremblais sauvages du parc soutiennent encore une harde de bisons des plaines en santé – la seule qui erre encore en liberté dans son aire de répartition originale.

Les visiteurs qui pénètrent dans le secteur ouest se sentent les bienvenus. Ils ont facilement accès à de l'information sur le parc, sans avoir à faire un long détour jusqu'à Waskesiu. Les installations et les expositions de l'aire de fréquentation diurne de la Traverse-de-la-Rivière-Sturgeon répondent à des normes équivalentes à celles des installations de la rivière Spruce. Les visiteurs désireux d'explorer le secteur ouest et le cœur du parc ont le choix entre divers sentiers dans les environs de la rivière Sturgeon et du lac Amyot.

Pour les visiteurs en quête d'une expérience en milieu sauvage, le secteur ouest est un endroit intact et non aménagé, qui offre des possibilités d'excursion avec coucher ou de randonnée d'une journée. Les visiteurs peuvent faire de la randonnée, du vélo de montagne ou de l'équitation dans la vallée de la rivière Sturgeon ou dans les tremblais parsemées de cariçaies, de prairies de fétuque et de lacs peu profonds. À l'écart du point de départ des sentiers de la rivière Sturgeon et du chemin Cookson, les seules installations sont des sentiers larges et bien définis qui sont peu fréquentés et exempts de traces de pneus ou de structures modernes, des panneaux signalisant les carrefours et des ponts en bois simples.



Secteur ouest © Parcs Canada

Thèmes éducatifs

- Voici les principaux éléments de ce secteur :
 - Biodiversité : tremblais; bisons; écologie de la prairie de fétuque
 - Processus naturels : le feu dans la forêt boréale; interactions entre herbivores et prédateurs
 - Histoire humaine : colonisation et agriculture à la lisière de la forêt boréale; histoire du parc
- Défis liés à la conservation
 - Collaboration avec d'autres intervenants afin de gérer une population de bisons errant en liberté
 - Remise en état et préservation de la prairie de fétuque
 - Protection de la faune et des écosystèmes contre les maladies et les organismes exotiques

Défis et possibilités

- Les visiteurs arrivant au poste d'entrée de la Traverse-de-la-Rivière-Sturgeon ou à l'extrémité ouest du chemin Cookson sont accueillis par des panneaux annonçant les règlements du parc. Il n'y a ni message d'accueil ni pavillon de renseignements. La présence du personnel est limitée.
- Les installations d'utilisation diurne et les moyens d'interprétation sont réduits au minimum et répondent à des normes moins élevées qu'ailleurs dans le parc.
- Les résidents de la région et les visiteurs qui pénètrent dans le parc par le secteur ouest n'ont pas accès à des sentiers fiables qui les mènent au cœur du parc. Le sentier Lofthouse, le sentier de l'Orignal et le sentier 57 ne sont plus entretenus et se sont beaucoup détériorés. Le sentier du Secteur-Ouest est entretenu, mais les passages à gué et les tronçons détremés demeurent un défi.
- Chaque année, le personnel du parc offre aux visiteurs une visite guidée motorisée du secteur ouest.
- Peu de visiteurs sont conscients de l'existence de la harde de bisons, des paysages propres à la tremblais et de la prairie de fétuque.
- Les forêts empiètent sur la prairie de fétuque, conséquence probable de la prévention des incendies et de l'absence du bison pendant

plusieurs décennies du XXe siècle. Le paysage a perdu de sa diversité en raison de l'absence du feu ainsi que de la progression et du vieillissement des forêts.

- La population de bisons continue de croître, tout comme les plaintes de dommages aux clôtures et aux cultures des propriétés privées. Pour que le public continue d'appuyer la présence d'une harde de bisons en liberté, Parcs Canada doit à tout prix collaborer avec le gouvernement provincial et les résidents du secteur afin de régler les conflits qui surgissent.
- Le parc ne fournit aucune information aux visiteurs sur les possibilités de camping et les autres services offerts en périphérie du secteur ouest, à l'extérieur du parc national.

Mesures prioritaires

1. Aménager des panneaux au poste d'entrée de la Traverse-de-la-Rivière-Sturgeon et à l'extrémité ouest du chemin Cookson afin d'accueillir les visiteurs, de leur fournir de l'information sur les possibilités offertes et de leur communiquer des messages clés, en particulier au sujet de la prairie de fétuque et du bison des plaines.
2. Affecter du personnel à longueur d'année au poste de la Traverse-de-la-Rivière-Sturgeon afin de fournir de l'information aux visiteurs ainsi que de protéger et de surveiller les ressources.
3. Aménager un nouveau point de fréquentation diurne dans le secteur de la traverse de la rivière Sturgeon ou améliorer celui qui existe déjà.
4. Aménager un nouveau sentier d'une journée (le sentier de la Vue-sur-la-Vallée) du côté nord-est de la vallée de la rivière Sturgeon et y embrancher des tronçons menant au sentier du Secteur-Ouest.
5. Explorer des possibilités de collaboration avec le ministère de l'Environnement au parc provincial du Lac Nesslin afin de fournir des installations, des services d'orientation et des renseignements aux personnes qui pourraient vouloir visiter le parc national.
6. Examiner la possibilité de recourir à des bénévoles pour remettre en état et entretenir les sentiers que le parc n'entretient plus. Ces

parcours de l'arrière-pays, qui peuvent servir à différentes activités récréatives, ne seraient pas ouverts aux véhicules et relieraient le secteur ouest au centre du parc.

7. Continuer de travailler avec les intervenants afin d'élaborer, pour le bison des plaines, une stratégie régionale de gestion qui intègre le secteur ouest au domaine vital de la harde :
 - Éloigner l'activité humaine du territoire principal des bisons en aménageant ou en déplaçant les sentiers de manière à réduire au minimum les perturbations pour la harde.
 - Recourir au feu pour préserver la diversité de l'habitat dans le territoire principal des bisons.
 - Permettre aux bisons d'errer librement dans le parc sans clôture.
8. Mettre en œuvre le plan de gestion de la fétuque, notamment en ayant recours de façon répétée aux brûlages dirigés pour remettre en état et agrandir les parcelles de prairie historiques dans la zone écologiquement fragile de la prairie de fétuque.
9. Conserver la désignation actuelle de zone III pour le tronçon du sentier du Secteur-Ouest qui relie la traverse de la rivière Sturgeon au belvédère de la Vallée-de-la-Sturgeon; entretenir cette partie du sentier afin qu'elle réponde à des normes minimales qui permettent l'accès motorisé pour des activités spéciales, telles que la visite guidée annuelle du secteur ouest. Classer zone II le reste du sentier du Secteur-Ouest.

« Waskesiu est le terrain de jeux du Nord. C'est un secret bien gardé du reste du monde. Mais, pour les Saskatchewanais, il s'agit d'un endroit magique. Nous avons accepté la responsabilité d'en prendre soin, d'en protéger le cadre naturel et de le garder propre. »
- Dr. N. Colleen Cooper, Coalition of Park Supporters

5.4 Collectivité de Waskesiu

Waskesiu était un lieu de rassemblement bien avant la création du parc national de Prince Albert. La collectivité est aujourd'hui un carrefour pour les visiteurs. Elle réunit un certain nombre de fonctions ainsi que d'intérêts privés et publics. Pour concilier ces intérêts dans un parc national, il faut que les intervenants travaillent ensemble afin d'orienter le rôle, la conception et l'aménagement de la collectivité tout en accordant la priorité à la gérance environnementale et à la conservation.

Compte tenu des responsabilités particulières qui sont rattachées à la gestion d'un lotissement urbain ouvert à l'année dans un parc national, Parcs Canada est tenu d'élaborer un plan communautaire pour régir chaque collectivité de parc national, y compris celle de Waskesiu. Le plan communautaire de Waskesiu, qui a été approuvé en 2000, fera l'objet d'un examen et d'une mise à jour en 2008. Ce plan expose des limites de croissance claires, établit des politiques pour l'aménagement du territoire et le développement et fixe des priorités pour la gestion de l'environnement, la protection de la collectivité et la préservation du caractère particulier du lotissement urbain.

Le Conseil communautaire de Waskesiu Lake travaille en collaboration avec le parc afin d'orienter la gestion du lotissement urbain.



Lotissement urbain de Waskesiu © Parcs Canada

Énoncé de vision du Conseil communautaire de Waskesiu Lake

Les résidents de Waskesiu sont fiers de faire partie d'une collectivité quatre-saisons modèle qui respecte son patrimoine et le milieu naturel. En tant qu'ambassadeurs de la destination touristique de choix qu'est le parc national de Prince Albert, nous sommes résolus à mettre en valeur tous les chapitres de notre histoire humaine ainsi qu'à identifier et à préserver notre patrimoine architectural dans l'intérêt de la population canadienne.

Le Conseil élu, les commerçants, les résidents et Parcs Canada partagent la même résolution et souhaitent travailler en harmonie afin d'orienter et de gérer le lotissement urbain. Avec le concours de Parcs Canada, la collectivité de Waskesiu sensibilise le public à l'importance de l'intégrité écologique en prêchant par l'exemple.

Waskesiu est à la fois une destination et un point de départ pour une gamme variée d'expériences récréatives dans le parc, et elle offre les services et les agréments d'une collectivité de parc national. Le lotissement urbain offre un choix d'expériences récréatives abordables pour les visiteurs de tout âge. Des activités spéciales fournissent aux visiteurs et aux résidents des possibilités de profiter de Waskesiu et du parc par divers moyens et contribuent à renforcer l'esprit communautaire.

Le Conseil élu continue de pratiquer une gestion financière prudente ainsi que d'appuyer le tourisme et d'autres débouchés économiques qui cadrent avec les valeurs du parc national.

Waskesiu demeure un lieu de rassemblement pour les générations de familles qui profitent pleinement des possibilités récréatives, de la faune abondante et de la beauté naturelle du parc, tout en respectant ce fleuron de notre patrimoine.

État souhaité

Waskesiu est le centre d'accueil du parc national de Prince Albert. Pour la plupart des visiteurs, c'est à la fois la destination recherchée et l'endroit où ils se renseignent sur le parc avant de partir à l'aventure.

« Il faut à tout prix préserver les bâtiments du patrimoine pour souligner les réalisations antérieures de tous ceux et celles qui ont bâti les installations du parc... Avec des ONG, le parc doit entreprendre de restaurer les bâtiments et les entretenir adéquatement à tout jamais. Les parcs nationaux du Canada sont reconnus dans le monde entier pour leurs paysages et leur faune, mais aussi pour leurs magnifiques bâtiments rustiques en rondins et en pierre. Ces bâtiments peuvent aussi rappeler aux visiteurs que les parcs ont été créés dans des circonstances très difficiles que nous ne devrions jamais oublier. »

- Bill MacKenzie, Saskatoon

« Le nom indien Way-ske-siu signifie wapiti. Il semble que, à l'époque où les Autochtones vivaient ici, la plupart de leurs parents venaient du passage Narrows en canot et arrivaient ici bien plus vite. Ils ont tué un animal ici. Ils ne savaient pas ce que c'était – un wapiti. Ils sont rentrés au passage Narrows. Ils étaient très étonnés et apeurés. J'ignore ce que cela signifiait pour eux. »

- Alan Nichols

La collectivité de Waskesiu est différente des autres agglomérations situées au bord d'un lac. À leur arrivée, les visiteurs sont conscients de se trouver dans un parc national. La vaste étendue du lac Waskesiu qui disparaît vers le nord laisse présager des possibilités de découverte et d'aventure.

Waskesiu est aussi une station de villégiature où des générations de familles de la Saskatchewan ont passé leurs étés et sont devenues très attachées aux lacs et aux forêts du Centre de la province.

Certains visiteurs séjournent dans le plus grand terrain de camping et de caravaning du parc, d'autres logent dans des hôtels et des camps de bungalows, et bon nombre occupent des cabanes et des chalets saisonniers dans le lotissement urbain. En tant que « terrain de jeux de la Saskatchewan », Waskesiu est un centre pour la baignade, la pêche, la navigation de plaisance, le golf et diverses autres activités récréatives. Chaque été, l'atmosphère du village est celle d'une grande réunion de famille. C'est un lieu sécuritaire et excitant où les visiteurs trouvent d'innombrables moyens de célébrer et de mettre en valeur leur patrimoine naturel.

La collectivité existe depuis la création du parc national, et elle était fréquentée et occupée bien avant par des familles autochtones ainsi que par des commerçants et des trappeurs qui traversaient régulièrement la région. Le riche patrimoine de Waskesiu se reflète en partie dans l'architecture distinctive de ses bâtiments en rondins entiers ou fendus. Le chalet du terrain de golf Lobstick, la résidence du directeur et la salle communautaire en sont de bons exemples.

Les visiteurs et les résidents qui passent l'été à Waskesiu sont toujours conscients d'être dans un parc national :

- Les expositions d'interprétation du Centre de la nature, du Centre d'accueil et du bâtiment de l'association Friends of the Park présentent l'histoire du parc. Les activités spéciales telles que des pow wows, le Festival des enfants de Waskesiu et la Journée de l'arbre sont des occasions de se réunir pour mettre en valeur le patrimoine canadien.
- Un réseau de sentiers d'interprétation relie le centre du village aux forêts, aux terres humides et aux lacs environnants. La chaussée de certains sentiers est suffisamment large et dure pour accueillir des poussettes, des vélos et des promeneurs qui souhaitent marcher côte à côte.
- En hiver, des pistes damées s'offrent aux amateurs de ski de fond et de raquette de tous les niveaux. Les visiteurs sont étonnés de voir avec quelle facilité la transition se fait entre les images et les sons d'une petite station de villégiature et des lieux où dominent les pistes de loups et de wapitis et les bruits de la nature.
- Des bancs, dont l'installation a été financée grâce aux dons de résidents locaux, sont placés à des endroits clés pour permettre aux promeneurs d'observer le coucher de soleil, de profiter de la tranquillité de la forêt ou de marquer un temps d'arrêt pendant un après-midi d'activités palpitantes.

« La localité a un caractère urbain, mais elle est quand même plus paisible que les villes d'où viennent la plupart des visiteurs. La vue sur le lac plaît aux visiteurs. Les foules sont moins bruyantes qu'en ville. L'air est plus frais qu'en ville. Il y a plus d'animaux qu'en ville – des écureuils, des chevreuils, des wapitis et des oiseaux. »

« Waskesiu accueille en grande majorité des visiteurs assidus qui reviennent chaque année. Bon nombre de familles séjournent dans le lotissement urbain depuis des générations. La moitié des visiteurs me disent depuis combien d'années ils viennent ici. Ils éprouvent un attachement profond pour cet endroit et veulent le transmettre intact à leur descendance.

La continuité et le legs sont importants. Les mariages, les réunions de famille. »

-Kalya Brunner, Communications
Parc national de Prince Albert



Thèmes éducatifs

- Le plan communautaire de Waskesiu décrit une vision pour le lotissement urbain.
- Voici les principaux éléments de ce secteur:
 - Biodiversité : écologie des lacs; prédateurs; wapitis
 - Processus naturels : les cycles de l'eau et leurs effets sur les lacs et les forêts; interactions entre herbivores et prédateurs; succession végétale; le feu dans les écosystèmes boréaux
 - Histoire humaine : occupation du territoire par les Autochtones avant la création du parc; création du parc national; évolution d'une collectivité de parc national; terrains de golf des parcs nationaux
- Défis liés à la conservation
 - Protection de la qualité de l'eau
 - Réduction de l'accoutumance de la faune
 - Obtention d'un appui massif pour les aires protégées et la conservation

Défis et possibilités

- Certains des éléments de l'infrastructure publique de Waskesiu se détériorent. Parmi les travaux d'amélioration effectués récemment, citons la construction d'une nouvelle installation de traitement de l'eau pourvue d'un système ultramoderne de traitement tertiaire et des améliorations aux égouts.
- L'état des sentiers varie d'un endroit à l'autre. Certains sentiers ont des tronçons mal drainés, tandis que d'autres suivent d'anciennes routes ou corridors de services publics qui présentent peu d'attraits.
- Un grand nombre de visiteurs éventuels ne sont pas conscients des expériences et des services offerts au printemps, à l'automne et en hiver. Les rares personnes qui séjournent dans le parc pendant ces périodes restent pour la plupart dans la collectivité.
- Les entreprises et les organismes de la collectivité ne fournissent pas toujours de l'information uniforme sur les services offerts à l'intérieur et aux environs du parc. Il y aurait moyen d'intégrer l'information et les services touristiques.

- Les services du centre de villégiature (p-ex., boutiques, hébergement) sont facilement accessibles, mais les attractions patrimoniales telles que le Centre d'accueil, le Centre de la nature, le musée communautaire ou le bâtiment de l'association Friends of the Park sont plus difficiles à trouver.
- En raison de la qualité du fourrage et de l'absence des loups, la collectivité attire plus de wapitis qu'elle ne le devrait normalement. Cette situation engendre un problème de sécurité, surtout au printemps, pendant la saison de la mise bas, et à l'automne, pendant le rut. Le grand nombre de wapitis nuit également à la régénération des trembles et à la survie des forêts éclaircies près du lotissement urbain.
- Même s'ils contribuent au cachet de la collectivité, les épinettes blanches et les peupliers matures sont vulnérables à la pourriture, aux infestations d'insectes et aux maladies, ce qui crée une menace pour la sécurité et un risque d'incendie.
- Le DDT, un produit chimique utilisé au milieu du XXe siècle pour la lutte antiparasitaire, a été décelé à plusieurs endroits dans des concentrations suffisantes pour nécessiter un assainissement. Il faudra poursuivre les travaux de recherche pour identifier les sources de ces contaminants.

Mesures prioritaires

1. Continuer de se servir du plan communautaire de Waskesiu pour orienter la gestion du lotissement urbain.
2. Faire participer les intervenants de la collectivité et de la région à la mise à jour du plan communautaire de Waskesiu. Le plan actualisé traitera des défis et des possibilités cernés dans le présent plan directeur ainsi que de toute nouvelle question qui pourrait surgir.
3. Faire du sentier du Wapiti un point de fréquentation diurne. Faire en sorte que le sentier soit suffisamment large pour permettre aux randonneurs de marcher côte à côte et aménager une surface sèche, dure et sécuritaire pour les randonneurs, les poussettes et les personnes à mobilité réduite. Examiner et moderniser les moyens d'interprétation.
4. Consulter les intervenants afin d'aménager un sentier permettant aux personnes en fauteuil roulant d'accéder à des aires naturelles à



l'intérieur et aux environs de la collectivité.

5. Travailler en collaboration avec des partenaires afin de préserver les bâtiments patrimoniaux de la collectivité.
6. Poursuivre les travaux entrepris avec les membres de la collectivité pour mettre en œuvre la stratégie de gestion de la végétation de Waskesiu.
7. Adopter des stratégies de gestion pour réduire le nombre d'affrontements entre wapitis et humains.
8. Prélever de nouveaux échantillons pédologiques et biologiques pour délimiter les secteurs devant être assainis. Dresser des plans d'assainissement s'il y a lieu.

5.5 Lac Waskesiu

État souhaité

À la vue du lac Waskesiu, les visiteurs prennent conscience de la grande superficie du parc national de Prince Albert. Ce lac boréal, dont les rives bordées de conifères découpent les promontoires ou se perdent dans des baies reculées, est beaucoup plus grand que tous les autres lacs du parc qui sont accessibles par la route.

Le lac est suffisamment grand pour conserver son apparence sauvage malgré sa popularité. Il compte près d'une douzaine de plages qui offrent des vues spectaculaires sur l'eau. Les visiteurs viennent s'y baigner, se promener en bateau, faire du ski nautique ou se détendre en écoutant les plongeurs huards

« Le lac Waskesiu est le point de repère principal du parc. La plupart des visiteurs y convergent pour aller à la plage, se baigner, faire du bateau, de la voile ou du canot, pêcher, pique-niquer, contempler le coucher de soleil ou la lune sur l'eau, regarder les vagues et les orages et se promener sur les rives. »
- Dr. N. Colleen Cooper, Coalition of Park Supporters

et les mouettes ou en scrutant le ciel à la recherche d'aigles. Les installations comprennent des tables à pique-nique, qui, selon les endroits, varient de deux à plus d'une douzaine. En hiver, les visiteurs peuvent admirer des loutres au passage Narrows ainsi que des pistes de loutre et de loup, là où les cours d'eau tributaires et les terres humides rejoignent le lac.

« La route Narrows, la route Kingsmere – j'ai l'impression de pénétrer dans la nature sauvage. L'étroitesse et la longueur de la route renforcent cette sensation. Le long de la route, les vues sur le lac sont magnifiques. Les voies d'arrêt nous permettent de nous arrêter, d'explorer et de ralentir le rythme. »

« Même si les visiteurs ne possèdent pas de bateau, ils peuvent encore profiter d'une belle journée sur la rive, en pique-niquant, en se baignant et en admirant le lac... »

« Les plages qui bordent le lac sont propres et relativement tranquilles, et elles offrent des vues splendides. »

L'eau du lac Waskesiu est propre. Les populations de grands brochets et de dorés jaunes sont robustes et peuvent soutenir une bonne pêche récréative et divers prédateurs naturels.

Au nord du camping Narrows, les bateaux à moteur sont moins nombreux et circulent plus lentement, et ils sont plus susceptibles d'être occupés par des pêcheurs à la ligne ou des familles qui profitent de la nature que par des amateurs de sensations fortes. La nature règne en maîtresse; les traces de routes ou d'aménagement sont rares.

Thèmes éducatifs

- Les collines Waskesiu sont une source d'eau pour l'écosystème environnant. Les cycles hydrologiques ont une influence sur les lacs et les terres humides ainsi que sur les forêts et les collectivités situées en aval.
- Voici les principaux éléments de ce secteur:
 - Biodiversité : forêts mixtes et forêts d'épinettes; écologie du lac et des terres humides; loutres, plongeurs huards et poissons indigènes
 - Processus naturels : processus liés à la glace et à la rive; migrations de la faune; cycles saisonniers
 - Histoire humaine : occupation du territoire par les Autochtones avant la création du parc; aménagement du parc; pêche (pêche de subsistance, pêche commerciale et pêche récréative)



« Ce lac septentrional est propre et en santé. C'est une bonne source d'eau pour les humains et un habitat sain pour les poissons. La santé de ce lac et des autres plans d'eau du parc représente un enjeu hautement prioritaire en tant que legs pour l'avenir. »

-Dr. N. Colleen Cooper, Coalition of Park Supporters

- Défis liés à la conservation
- Préservation de la qualité de l'eau et des processus du bassin hydrographique
- Conservation des stocks de poissons indigènes



Coucher de soleil sur le lac Waskesiu © Parcs Canada – Conseil communautaire de Waskesiu – Glen Craig, photographe

Défis et possibilités

- Un certain nombre de toilettes extérieures et de champs d'épuration qui se trouvent aux abords du lac sont encore en usage. Le système d'épuration des eaux usées de Waskesiu demeure incomplet, ce qui pourrait nuire à la qualité de l'eau.
- Des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) issus des pieux créosotés de la marina de Waskesiu se sont infiltrés par lixiviation dans les sédiments du lac. Toute perturbation de ces pieux pourrait menacer la qualité de l'eau.
- En amont du lac Waskesiu, la présence de la route et du débarcadère public entraîne l'érosion de sédiments de limon et de gravier qui sont emportés dans la rivière Kingsmere. En aval, la rivière Kingsmere, qui a été modifiée de manière à permettre le passage des bateaux, a été partiellement remise en état. Il importe de repenser les installations du débarcadère et de poursuivre les travaux

de remise en état pour préserver les valeurs écologiques de la rivière.

- Ce secteur n'accueille qu'un faible nombre de visiteurs en hiver malgré les possibilités offertes – observation de la faune (loutres, wapitis, loups), ski de fond sur des pistes damées et pêche sur glace.

Mesures prioritaires

1. Remplacer par des fosses de retenue l'ensemble des toilettes extérieures et des champs d'épuration qui se trouvent dans un rayon de 500 m du lac.
2. Voir à ce que les travaux d'amélioration futurs à la marina de Waskesiu éliminent le risque de contamination de l'eau par les HAP ou par d'autres polluants et offrir aux plaisanciers un moyen fiable d'accéder au lac à une gamme plus vaste de niveaux d'eau.
3. Aménager des points de fréquentation diurne au passage Narrows et au débarcadère public de la rivière Kingsmere ou améliorer ceux qui existent déjà.
4. Explorer la possibilité d'aménager un point de fréquentation diurne aux lacs Hanging Heart.
5. Examiner la possibilité d'aménager une boucle accessible en fauteuil roulant qui intègre le point de vue actuel, situé près de la marina des lacs Hanging Heart.
6. Assurer un accès public sécuritaire et fiable au débarcadère de la rivière Kingsmere tout en réduisant l'érosion au minimum.
7. Gérer le chenal en aval du débarcadère public de la rivière Kingsmere en tant que zone écologiquement sensible, en mettant l'accent sur la préservation des structures et des processus naturels de la rivière, y compris les grandes quantités de débris ligneux.
8. En collaboration avec des partenaires, chercher des moyens innovateurs de sensibiliser les résidents de la région aux activités récréatives et aux possibilités d'observation de la faune en hiver.

5.6 Sakahikan-Aski ou « pays des lacs » – lacs Kingsmere et Crean

État souhaité

Les lacs Kingsmere et Crean sont situés légèrement à l'écart et sont accessibles en bateau à moteur, mais non par automobile. Il faut un certain effort pour s'y rendre; les visiteurs estiment donc avoir mérité leur solitude. Le lac Kingsmere n'est accessible que par un portage qui suit une étroite voie ferrée à déplacement manuel. Le lac Crean, quant à lui, nécessite de lentes manœuvres à travers le passage des lacs Hanging Heart.

Même si elles ne sont pas reculées, ces zones de transition offrent une expérience semblable à celle que peuvent vivre les visiteurs en pleine nature sauvage – des étendues vierges, paisibles, intouchées – malgré la présence de bateaux à moteur. La superficie et la beauté des lacs, la limpidité de l'eau et les excellentes possibilités de pêche dépassent souvent les attentes. Des forêts boréales matures apparemment infinies entourent ces lacs où les traces concrètes de la présence humaine sont presque inexistantes. Pour ceux qui savent où chercher ou qui sont prêts à explorer, d'anciens campements, des cabanes effondrées et des cimetières marquent les endroits occupés jadis par les Autochtones et par d'autres personnes. Un grand nombre de visiteurs sont attirés par la cabane de Grey Owl, au lac Ajawaan, où est commémorée l'histoire insolite du naturaliste anglais Archie « Grey Owl » Belaney.

Ceux et celles qui visitent ces lacs périphériques repartent la tête remplie de souvenirs de bouffées d'air pur et frais, du chant de plongeurs huard, de poisson frais pour souper, d'aurores boréales, du spectacle d'un orignal ou d'un ours et de la rencontre fortuite d'autres visiteurs qui se sont aventurés à l'écart des sentiers battus pour découvrir un grand espace sauvage.

Lac Kingsmere (y compris le parcours de canotage des Lacs-Bagwa-et-Lily)

Le lac Kingsmere, secteur sauvage d'accès facile, attire des visiteurs assidus d'année en année. Les pêcheurs viennent y capturer le touladi et le grand brochet, deux espèces indigènes. Les canoteurs suivent la rive pour gagner l'arrière-pays par des itinéraires courts, tels que le parcours des Lacs-Bagwa-et-Lily, ou par des itinéraires plus longs et reculés, tels que le parcours du

Lac-Bladebone. Le lac est profond et froid, et la qualité de l'eau est exceptionnelle. Comme le portage sur rail depuis le débarcadère public de la rivière Kingsmere est relativement facile, les visiteurs s'attendent à y voir d'autres campeurs, des canots et des embarcations à moteur. Cependant, en raison de la grande superficie du lac, il est facile d'y trouver un coin bien à soi où les seuls bruits sont ceux de la nature.



Canotage sur la rivière Kingsmere © Parcs Canada

Lac Crean

Le lac Crean, le plus grand lac du parc, est lui aussi facilement accessible, mais il est plus exposé au vent que le lac Kingsmere en raison de sa forme et de sa superficie. Le nombre de visiteurs qui y passent la nuit est beaucoup moins élevé pour différentes raisons : les campings collectifs y sont plus rares, la pêche du touladi y a été interdite par mesure de protection de l'espèce, et les visiteurs qui se rendent à la cabane de Grey Owl passent par le lac Kingsmere. Compte tenu de ce faible taux de fréquentation, les visiteurs qui s'y rendent y découvrent les vastes étendues sauvages de la forêt boréale du Nord du Canada.

Thèmes éducatifs

- Voici les principaux éléments de ce secteur :
 - Biodiversité : forêt mixte et forêt d'épinettes; écologie des lacs, touladis; pélicans, loups, ours noirs, originaux
 - Processus naturels : les cycles de l'eau et leurs effets sur les lacs et les forêts; processus propres aux rives; cycles saisonniers
 - Histoire humaine : occupation du territoire par les Autochtones avant la création du parc; aménagement du parc; administration et gestion du parc; pêche; Grey Owl et le mouvement en faveur de la conservation



- Défis liés à la conservation
 - Conservation des stocks de poissons de sport
 - Rétablissement du rôle du feu
 - Préservation des processus hydrologiques naturels
- Le public canadien, les visiteurs et les intervenants peuvent jouer un rôle important dans la conservation des forêts boréales du Canada; ce rôle est bien illustré dans l'histoire d'Archie « Grey Owl » Belaney et d'Anahareo et des efforts qu'ils ont déployés pour conserver une espèce en péril.

Défis et possibilités

- Les campeurs ne trouvent pas toujours la solitude souhaitée. Des conflits éclatent à l'occasion entre de petits groupes qui veulent s'isoler et des groupes nombreux en quête de rencontres sociales.
- Certains campings populaires ont été piétinés et pollués par des excursionnistes novices qui connaissaient mal les pratiques de camping et d'hygiène dans l'arrière-pays.
- L'histoire de Grey Owl est mise en valeur grâce à de solides partenariats. L'organisme Friends of Prince Albert National Park a construit une reproduction de la cabane de Grey Owl à sa librairie de Waskesiu, tandis que la marina de Waskesiu offre des visites guidées jusqu'à la cabane.
- Les efforts de commémoration de l'histoire humaine dans ces secteurs sont variables; les visiteurs connaissent bien Archie « Grey Owl » Belaney, mais ils sont beaucoup moins renseignés sur les familles autochtones ou les premiers gardes de parc.
- La population de touladis du lac Crean ne s'est pas encore rétablie malgré l'interdiction de pêcher. L'habitat propice à la fraye est extrêmement limité, et le taux de survie des juvéniles est faible.
- La population de touladis du lac Kingsmere est l'un des seuls stocks indigènes génétiquement purs de la région. Elle soutient une pêche récréative de qualité, et certains pêcheurs à la ligne estiment que les limites de prises pourraient être accrues sans que le stock soit menacé. D'autres groupes sont d'avis que la

pêche devrait être interdite dans ce lac, à titre préventif.

- Lorsque les niveaux d'eau sont bas, les rochers présentent un danger pour les plaisanciers qui circulent entre les lacs Hanging Heart et le lac Crean.

« Il y a des années, toute la région était brûlée. Pas en entier, mais en grande partie, et c'est pour cela que les Indiens l'ont appelée bois brûlé. Ces lacs n'avaient jamais été baptisés. Ils avaient pour seuls noms ceux que nous leur donnions nous-mêmes. »
- Harry Genge

Mesures prioritaires

1. Réduire les risques de conflits entre groupes en canalisant les groupes de plus de huit personnes vers un des deux grands campings du lac Kingsmere.
2. Réduire au minimum l'impact environnemental des aires de camping les plus fréquentées de l'arrière-pays en aménageant des tabliers de tente, des postes de vidange des eaux grises, des perches à provisions et des toilettes sèches; prévoir suffisamment d'espace entre les emplacements.
3. Maintenir la limite de prises actuelle pour la pêche du touladi dans le lac Kingsmere afin d'assurer la qualité de l'expérience offerte aux pêcheurs et de protéger les populations.
4. Surveiller la structure des populations et les taux de capture; rajuster les limites si des tendances positives ou négatives significatives sont détectées.
5. Maintenir l'interdiction de pêcher le touladi au lac Crean jusqu'à ce que les travaux de surveillance révèlent un rétablissement soutenu.
6. Travailler avec les intervenants à réduire les risques pour la navigation dans le passage des lacs Hanging Heart.
7. Continuer de gérer la cabane de Grey Owl comme une ressource historique importante et veiller à ce que l'interprétation de cette histoire soit authentique et complète.
8. De concert avec les collectivités autochtones, cerner des possibilités de mettre en valeur un plus grand nombre de tranches pertinentes et authentiques de l'histoire des Premières nations locales.

“Air croquant et propre, promenade dure avec quelques portages laborieux, palettes et environnement inconnu mais énormément récompense quand vous pensez de nouveau à l'expérience et à votre sens d'accomplissement”
Cathy Corrigan, Mayview

5.7 Forêts mixtes

État souhaité

Du côté nord, les forêts d'épinettes et de pins dominent les deux tiers du parc. Le bouleau blanc et le peuplier y sont moins communs que dans la partie sud. De petites rivières relient des chaînes de lacs, et le secteur est en grande partie mal drainé. Cette partie du parc est difficile d'accès, et les bons sentiers y sont rares. Elle offre cependant des possibilités de solitude et d'exploration de la nature sauvage qui se font de plus en plus rares dans les autres régions du Centre du Canada.

Les pistes d'original, de chevreuil, d'ours, de loup et de pékan surclassent en nombre les traces de pas; les empreintes de pneus sont complètement absentes et le bruit d'un moteur se fait rarement entendre. Le niveau d'entretien des sentiers répond à une norme axée sur une expérience en milieu sauvage. Les visiteurs peuvent s'attendre à se mouiller les pieds en traversant à gué des ruisseaux et des mares d'eau. Les canoteurs et les randonneurs choisissent leur propre aire de camping et laissent peu de traces de leur passage. Ils accordent de la valeur à la nature sauvage et à la liberté, autant dans leur propre intérêt que dans celui des visiteurs qui viendront après eux. Les visiteurs sont autonomes, les communications sont difficiles, et les sauvetages rapides sont peu probables.



Forêt mixte © Parcs Canada

Même si les Autochtones ont occupé la majeure partie de ce secteur et même si bon nombre des principaux lacs ont servi de domicile saisonnier à certaines familles, les visiteurs pourraient se demander s'ils sont les premiers à les découvrir.

Thèmes éducatifs

- Voici les principaux éléments de ce secteur:
 - Biodiversité : forêt mixte et forêt d'épinettes; pélicans, loups, ours noirs, orignaux; oiseaux migrateurs néotropicaux; présence dans le lac Wassegam de gros invertébrés datant de l'époque glaciaire
 - Processus naturels : hydrologie des rivières et des lacs; cycles saisonniers; le feu dans les écosystèmes boréaux
 - Histoire humaine : occupation du territoire par les Autochtones avant la création du parc; canotage dans le Nord du Canada
- Défis liés à la conservation
 - Conservation ou rétablissement d'espèces sensibles (pélican d'Amérique) et d'espèces menacées (caribou des bois)
 - Rétablissement du rôle du feu dans la diversification du paysage
 - Maintien de populations d'oiseaux migrateurs néotropicaux qui relient les forêts boréales du Canada aux écosystèmes tropicaux

Défis et possibilités

- Certains des campings les plus fréquentés de l'arrière-pays se sont dégradés ou sont pollués par suite d'une surfréquentation ou de mauvaises pratiques de camping de la part d'excursionnistes novices.
- Certains sentiers suivent ou traversent d'anciennes routes de desserte du parc et nuisent à l'impression d'isolement que recherchent la plupart des visiteurs.
- La multiplicité des points d'accès aux parcours en canot et aux sentiers peut créer une impression de surfréquentation, en raison du nombre de groupes rencontrés.
- L'accès au lac Lavallée est interdit au public en raison de la présence d'une importante colonie nicheuse de pélicans. Il n'existe pour l'instant aucune

« Si jamais vous avez la chance d'aller faire une excursion en canot là-bas... C'est une belle région. Nous avons essayé de les amener à y mettre leur canot et à oublier ces endroits. C'est un pays magnifique. »
- Jack Leader



possibilité pour les visiteurs de se renseigner sur cette colonie à partir d'un autre endroit.

- Le caribou des bois a disparu du parc, mais il en subsiste des populations dans les environs, et le rétablissement d'une population dans le parc demeure possible.

Mesures prioritaires

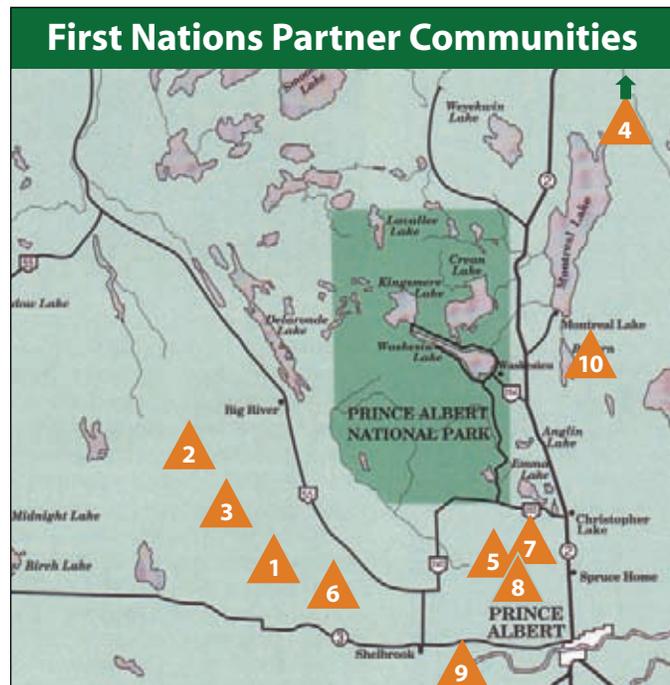
1. Repenser les aires de camping populaires de l'arrière-pays afin d'en réduire l'impact sur l'environnement.
2. Veiller à ce que les grands excursionnistes comprennent la nature des campings en milieu sauvage et la nécessité d'y adopter des pratiques hygiéniques.
3. Explorer divers moyens de diffuser, à Waskesiu et dans le site Web de Parcs Canada, des images tournées par caméra vidéo ou par caméra Web dans la colonie de pélicans du lac Lavallée.
4. Entretenir tous les sentiers désignés afin qu'ils répondent à des normes minimales en tant que parcours ou portages en milieu sauvage.
5. Recourir aux brûlages dirigés pour rétablir la diversité des peuplements forestiers et pour recréer une gamme d'âges plus naturelle. Réduire au minimum l'impact des incendies ou des brûlages dirigés dans l'habitat essentiel du caribou.
6. Collaborer avec des partenaires afin d'élaborer et de mettre en œuvre un programme régional de rétablissement du caribou des bois.
7. Travailler de concert avec le gouvernement provincial et les organismes voisins afin de réduire au minimum l'accès motorisé au parc à partir des secteurs situés en périphérie, dans le but de préserver le caractère sauvage des lacs qui chevauchent les limites du parc.

5.8 Site du patrimoine culturel Paspawin

À l'extrémité sud-est du parc, le site du patrimoine culturel Paspawin occupe 229 ha de terrain tout près des terres de la Première nation Little Red River. Les Sages autochtones et les représentants des collectivités qui souhaitent tenir des activités culturelles traditionnelles dans le parc ont choisi ce site après avoir consulté Parcs Canada. Dans les années 1930, époque où le bison a frôlé l'extinction, ce secteur renfermait une harde tenue en captivité. L'enclos a été fermé en 1995, lorsqu'il a été établi qu'il

n'était plus nécessaire pour la conservation du bison.

Le comité du site du patrimoine culturel Paspawin, qui a été mis sur pied en octobre 2003, représente la plupart des collectivités autochtones qui se trouvent dans les environs du parc.



- 1 Première nation de Big River
- 2 Première nation Pelican Lake
- 3 Première nation Witchehan Lake
- 4 Première nation de Lac La Ronge
- 5 Première nation Sturgeon Lake
- 6 Première nation Ahtahkakoop
- 7 Première nation Little Red River
- 8 Première nation Wahpeton
- 9 Première nation de Mistawasis
- 10 Première nation de Lac Montreal

- Conseil tribal Agency Chiefs
- Federation of Saskatchewan Indian Nations
- Métis Nation of Saskatchewan
- Résidents métis des environs

Le site peut accueillir des groupes de taille moyenne. Une enseigne arborant le logo du site, des panneaux d'interprétation, un abri-cuisine, des tables à pique-nique, des emplacements de camping pourvus de foyers, une plateforme pour un réservoir d'eau et une toilette sèche seront installés à temps pour les cérémonies d'ouverture. Parcs Canada et la Forêt modèle de Prince Albert ont financé les travaux préliminaires.

Thèmes éducatifs

Bill Ermine, Sage de la Première nation Sturgeon Lake, est celui qui a proposé le nom du site. Traduit littéralement du cri, le mot Paspiwin signifie action d'échapper à un danger; survie. Voici l'interprétation de M. Ermine : La survie...

- la survie des Premières nations malgré les épreuves dont elles ont été victimes
- la survie des langues, de la culture, des traditions et du patrimoine des Premières nations
- la survie du bison, après une quasi-disparition
- la survie des Premières nations grâce au bison, qui leur procurait nourriture, abri, vêtements et outils
- Voici les principaux éléments de ce secteur :
 - Biodiversité : zone de transition entre la prairie et la forêt boréale; envahissement de la prairie par les graminées non indigènes et les mauvaises herbes
 - Processus naturels : effets du castor sur l'hydrologie; chablis; feu
 - Histoire humaine : route préhistorique et historique; site archéologique près de la rivière Spruce; sites cérémoniels; emplacement d'une étuve

État souhaité

Les groupes autochtones se servent du site pour la tenue de cérémonies telles que des sueries, des cercles de guérison, des jeûnes et des festins. Ils partagent leur culture, leur patrimoine, leurs coutumes et leurs valeurs avec les jeunes et le grand public par la transmission de connaissances traditionnelles, des récits, des cérémonies de danse et de tambour et des chants.

Le site du patrimoine culturel Paspiwin et les relations qui s'y développent permettent aux particuliers et aux collectivités autochtones d'interpréter les connaissances traditionnelles et de donner des conseils à Parcs Canada sur les valeurs, l'éthique et les traditions historiques rattachées à leurs cérémonies, à leurs rituels et à leurs attitudes à l'égard des organismes vivants.

Les collectivités autochtones voisines du parc profitent de débouchés économiques qui favorisent l'autosuffisance, y compris l'écotourisme, la création d'un village de tipis où peuvent séjourner les visiteurs ainsi que la confection et la vente de nourriture et d'artisanat traditionnels. Le site du patrimoine culturel Paspiwin rapproche les visiteurs des possibilités offertes dans les collectivités avoisinantes.

Défis et possibilités

- Le site du patrimoine culturel Paspiwin, qui se trouve près de l'entrée sud du parc, sur la route 263, n'est pas immédiatement accessible aux nombreux visiteurs du parc qui concentrent leurs activités à Waskesiu et dans les environs immédiats. Il y aurait moyen de travailler avec les entreprises du lotissement urbain afin de créer des produits touristiques et d'offrir des visites guidées au site Paspiwin.
- L'interprétation de l'histoire des Autochtones incombe manifestement aux dépositaires de cette histoire. Le parc national de Prince Albert peut offrir un public et un endroit pour la diffusion de messages.
- Les liens entre le site du patrimoine culturel Paspiwin et d'autres sites historiques et culturels du parc n'ont pas encore été définis.
- L'environnement et les sites cérémoniels et culturels doivent être protégés conformément aux valeurs traditionnelles des Autochtones et à celles du parc national.

Mesures prioritaires

1. Continuer d'appuyer le comité du site du patrimoine culturel Paspiwin dans des dossiers liés au marketing stratégique, à la création de partenariats, aux communications et à la mise en valeur du patrimoine.
2. Modifier le zonage du site du patrimoine culturel Paspiwin pour qu'il passe de zone II à Zone III, afin de permettre aux Sages d'y accéder en voiture, d'en faciliter l'entretien et d'assurer la tenue d'activités culturelles importantes.



Jeune danseur à un pow-wow © Parcs Canada – Bonny Sundberg, photographe

6 SUIVI DES RÉALISATIONS

Tous les cinq ans, Parcs Canada procède à une évaluation de chaque parc national de son réseau. Dans son rapport sur l'état des parcs, il évalue objectivement des indicateurs clés et cerne les enjeux dont il faudra tenir compte au moment de l'examen du plan directeur. Le premier Rapport sur l'état du parc national de Prince Albert, qui date de 2005, était incomplet, parce que le parc n'avait pas encore finalisé les indicateurs de l'intégrité écologique et que les expériences offertes aux visiteurs, le programme de communications et les activités de sensibilisation n'avaient encore jamais été évalués.

L'intégrité écologique représente la priorité absolue dans tous les aspects de la gestion d'un parc. Par conséquent, Parcs Canada accorde beaucoup d'importance à la surveillance de l'intégrité écologique du parc. Comme les écosystèmes sont des entités complexes et dynamiques, les chercheurs en surveillent l'état en faisant le suivi d'un nombre gérable d'indicateurs significatifs, plutôt que d'essayer de tout mesurer.

Les indicateurs écologiques du parc national de Prince Albert reflètent les principaux écosystèmes qui se retrouvent dans la plupart des parcs du Canada – les forêts, les prairies, les terres humides, les lacs et les cours d'eau. Un sixième indicateur repose sur une espèce clé dont les décisions et les actions exercent une influence positive ou négative sur la santé de l'écosystème – l'être humain.

Dans le cas de chaque indicateur, un modèle conceptuel simple permet de définir les étalons de mesure qui aideront à mieux comprendre l'état de l'écosystème et les tendances qui se dessinent. Par exemple, le feu détruit et régénère périodiquement les forêts boréales du Canada. Ainsi, pour assurer le suivi de la santé des écosystèmes forestiers, il faut surveiller la fréquence, la taille et l'effet des incendies. De même, comme le pâturage a un effet sur la prairie, les données sur la répartition et l'abondance des principales espèces pâturées aident Parcs Canada à surveiller la santé de l'écosystème de la prairie. Enfin, puisque l'activité humaine a des bienfaits sur les écosystèmes lorsque nous agissons en bons gérants de l'environnement, il est utile d'assurer un suivi des taux de participation aux programmes de recyclage ou de plantation d'arbres.

Depuis bien des années, Parcs Canada surveille les taux de fréquentation et de satisfaction des visiteurs, leur niveau de participation aux programmes de sensibilisation et d'autres étalons de mesure qui se rapportent à son mandat. Cependant, les travaux d'élaboration d'indicateurs significatifs et de communication des résultats n'ont pas progressé autant que dans le cas de l'intégrité écologique.

Les programmes de surveillance doivent être solides sur le plan scientifique et bien documentés. Il faut procéder à une collecte et à une analyse rigoureuses de données statistiques afin de réduire au minimum les erreurs d'échantillonnage, gérer ces données et les stocker en lieu sûr, les soumettre à un examen et à un débat critiques par des pairs et communiquer régulièrement avec le public.

État souhaité

Le public comprend bien et accepte les indicateurs de l'intégrité écologique, de la qualité de l'expérience offerte aux visiteurs et des programmes de sensibilisation du public. Le suivi de ces indicateurs est assuré par des activités permanentes de surveillance et de production de rapports.

Tous les projets de surveillance sont bien documentés et soumis à un examen scientifique critique. Les protocoles d'échantillonnage et d'analyse sont détaillés dans des bases de



données locales et nationales, conformément aux normes applicables aux métadonnées. Afin de simplifier la production de rapports sur les tendances régionales, Parcs Canada applique des méthodologies et des normes communes à tous les parcs de la biorégion des plaines Intérieures.

Les intervenants participent activement à la collecte de données, à l'analyse des résultats et à la production de rapports publics. Les résultats sont diffusés tous les cinq ans dans un document complet, le Rapport sur l'état du parc, et chaque année au moyen de mises à jour du rapport.

Défis et possibilités

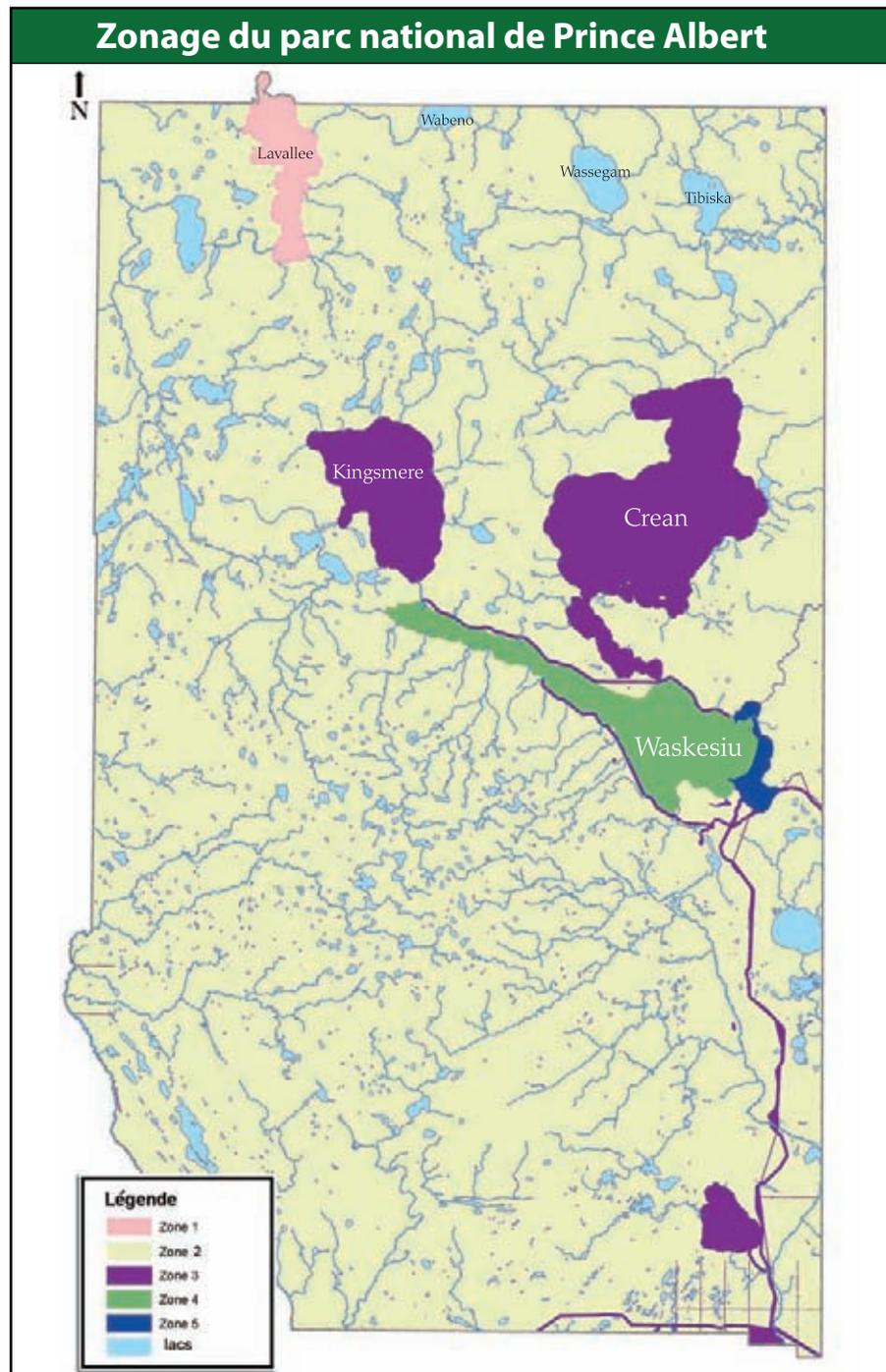
- Le Rapport sur l'état du parc national de Prince Albert – Évaluation de l'intégrité écologique, qui a été publié en 2005, portait sur six indicateurs écologiques. À l'issue de consultations menées auprès de scientifiques et du grand public, ces indicateurs ont été remplacés. Les nouveaux indicateurs représentent les écosystèmes dominants de la biorégion des plaines Intérieures, et ils sont faciles à comprendre (voir les annexes A et B).
- Des étalons de mesure ont été choisis pour les forêts et les lacs. L'élaboration de modèles et de protocoles de mesure pour les écosystèmes des cours d'eau et des terres humides n'est pas terminée. Les recherches sur la dimension humaine de la santé des écosystèmes ne sont pas assez avancées pour permettre le choix d'indicateurs significatifs.
- Les indicateurs nationaux sur la qualité de l'expérience offerte aux visiteurs et les programmes de sensibilisation sont toujours en cours d'élaboration, et ils n'ont pas encore été mis en œuvre dans le parc.

Mesures prioritaires

1. À partir de modèles conceptuels simples, établir et documenter des protocoles de surveillance pour permettre à Parcs Canada de rendre compte de l'état des écosystèmes ainsi que des tendances révélées par les six indicateurs suivants :
 - santé de l'écosystème des forêts;
 - santé de l'écosystème des prairies;
 - santé de l'écosystème des terres humides;
 - santé de l'écosystème des lacs;

- santé de l'écosystème des cours d'eau;
 - dimension humaine (étalons de mesure des agresseurs d'origine humaine ainsi que de la gérance).
2. Après avoir consulté le public, adapter les indicateurs nationaux établis par Parcs Canada pour les communications, la sensibilisation, l'apprentissage et l'expérience offerte aux visiteurs, de manière à tenir compte des caractéristiques particulières du parc (voir les annexes C et D).
 3. Fonder les indicateurs relatifs aux communications, à la sensibilisation et à l'apprentissage sur les domaines de rendement clés suivants :
 - raconter des récits convaincants et pertinents sur les écosystèmes et les résidants du parc;
 - amener les protagonistes à participer activement à la mise en valeur des récits qui font partie intégrante de l'aire protégée;
 - aider le public à mieux comprendre la nature du Canada et les récits de ses habitants, afin qu'il puisse prendre des décisions éclairées en faveur de la protection du patrimoine canadien;
 - diffuser des messages clés (voir la section 5.1).
 4. Fonder les indicateurs relatifs à la qualité de l'expérience offerte aux visiteurs sur les domaines de rendement clés suivants :
 - comprendre les visiteurs (données démographiques et motivations);
 - offrir aux visiteurs des possibilités de vivre des expériences mémorables;
 - lancer des initiatives de marketing efficaces pour aider le public à découvrir le parc et à mieux en comprendre la valeur;
 - offrir un service de qualité supérieure qui comble ou dépasse les besoins et les attentes des visiteurs.

7 ZONAGE DU PARC ET CRÉATION DE RÉSERVES INTÉGRALES



Nota : Les limites de zonage figurant sur la présente carte sont des approximations à petite échelle du zonage décrit dans le Plan directeur du parc national du Canada de Prince Albert.

7.1 Zone I – Préservation spéciale (1 % de la superficie du parc)

Le système de zonage des parcs nationaux permet de classer les zones terrestres et aquatiques en fonction de la protection à leur accorder et des possibilités qu'elles offrent aux visiteurs. Parcs Canada peut ainsi veiller à ce qu'une vaste gamme de possibilités soient offertes dans les secteurs qui s'y prêtent le mieux, tout en protégeant les caractéristiques essentielles à des expériences mémorables.

Les terres classées zone I exigent une préservation spéciale parce qu'elles renferment ou soutiennent des ressources naturelles ou culturelles exceptionnelles, menacées ou en voie de disparition ou parce qu'elles figurent parmi les meilleurs exemples des caractéristiques de la région naturelle. La préservation est l'objectif clé. Les véhicules à moteur y sont interdits, et l'accès du public est réglementé.

La colonie de pélicans du lac Lavallée est la seule zone I du parc. Parcs Canada y protège les lieux de nidification et d'alimentation de l'une des plus grandes colonies de pélicans d'Amérique au Canada. Les limites de cette zone tiennent compte de la nécessité d'inclure les cours d'eau qui servent de lieux d'alimentation et de repos aux pélicans nicheurs. D'avril à septembre, le secteur est fermé à toute activité humaine. Les recherches scientifiques jugées essentielles y sont permises dans des conditions soigneusement contrôlées. Parcs Canada étudie la possibilité d'installer des caméras Web ou d'autres systèmes qui permettraient au public d'observer à distance et de mieux connaître cette importante colonie nicheuse de pélicans d'Amérique.



Pélicans © Parcs Canada – Conseil communautaire de Waskesiu – Wendy Despina, photographe

7.2 Zone II – Milieu sauvage (90 % de la superficie du parc)

Les vastes étendues sauvages constituent une ressource de plus en plus précieuse et de plus en plus rare au Canada. Du point de vue écologique, elles doivent leur importance au fait qu'elles peuvent soutenir des processus naturels et des populations viables d'espèces indigènes. Ces étendues sauvages revêtent aussi une importance cruciale pour les animaux ayant besoin de vastes territoires et pour les espèces migratrices. Du point de vue humain, les grands espaces offrent des possibilités exceptionnelles de loisirs de plein air, d'étude de la nature, de défi personnel, de réflexion, de solitude et de tranquillité d'esprit.

Dans les secteurs classés zone II, l'accent est mis sur les installations et les activités nécessaires aux services essentiels et à la protection des ressources du parc. Les sentiers, les terrains de camping rustiques et les portages aménagés sont au nombre des installations qui s'y trouvent généralement. Dans la majeure partie des secteurs de zone II, les visiteurs peuvent faire l'expérience de la solitude et de l'éloignement. L'accès par véhicule à moteur y est interdit. Les anciennes routes sont laissées à l'abandon à des fins de reverdissement naturel ou sont transformées en sentiers. Certaines activités et installations non conformes peuvent y être autorisées si elles sont essentielles à l'administration du parc, à la protection des ressources ou à la sécurité publique. Citons notamment l'utilisation d'équipement motorisé léger (VTT, motoneiges, hélicoptères) pour les travaux de recherche, les opérations de recherche et de sauvetage, la lutte contre les incendies et, sous réserve de directives strictes, l'entretien des installations. Les chalets de patrouille de Parcs Canada peuvent être laissés dans les secteurs où ils sont nécessaires pour la gestion du parc.

Le plan directeur de 1995 prévoit diverses modifications au zonage qui touchent les secteurs de zone II :

- La prairie de fétuque sera désormais classée zone II plutôt que zone I, car il n'est pas nécessaire d'y restreindre l'activité humaine pour en protéger les caractéristiques particulières. Le maintien et le rétablissement de l'intégrité écologique des parcelles de prairie de fétuque du parc nécessiteront des mesures spéciales conformes aux exigences

applicables à la zone II, notamment des brûlages dirigés et des activités de lutte contre les plantes non indigènes.

- À partir du belvédère de la Vallée-de-la-Sturgeon, le sentier du Secteur-Ouest, jusque-là classé zone III, est désigné zone II.
- Les secteurs entourant le sentier du Wapiti et le sentier du Martin-Pêcheur, de même que les secteurs non aménagés qui se trouvent entre la route Narrows et le lac Waskesiu, sont maintenant annexés à la zone II. Cette modification ne change rien à la gestion de ces secteurs, qui étaient déjà traités comme des secteurs de zone II.
- Le Site de recherche et de surveillance des écosystèmes boréaux (autrefois le poste de recherche BOREAS) est classé zone II. Le directeur du parc doit autoriser tout accès à cette zone et toute activité qui y est entreprise.

7.2.1 Création d'une réserve intégrale

Depuis les années 1960, la majeure partie du territoire du parc national de Prince Albert fait partie de la zone II (Milieu sauvage). Promulguée en 2000, la Loi sur les parcs nationaux du Canada permettait pour la première fois aux parcs nationaux de créer légalement des réserves intégrales. Cette désignation a pour but non pas de modifier les règles visant l'accès ou l'aménagement du territoire, mais bien d'enclôser la protection de ces secteurs dans une loi plutôt que dans une politique. Dans l'année qui suivra l'approbation du présent plan directeur, Parcs Canada délimitera certains secteurs de zone I et de zone II pour créer une réserve intégrale. Les corridors de services publics, les carrières de gravier encore en exploitation, les routes à accès limité et diverses autres installations auxquelles il faut périodiquement accéder par véhicule à moteur en seront exclus.

7.3 Zone III – Milieu naturel (6 % de la superficie du parc)

Dans une zone III, les visiteurs trouvent un minimum d'installations et de services qui, bien que rudimentaires, dépassent les niveaux de base trouvés dans la zone II. L'utilisation contrôlée de véhicules à moteur peut être autorisée dans certains secteurs. La zone doit être protégée en raison de son importance écologique et esthétique.

Le site du patrimoine culturel Paspivin passe de la zone II à la zone III. Parcs Canada y autorise ainsi l'utilisation contrôlée de véhicules à moteur pour faciliter l'accès des Sages et des personnes à mobilité réduite ainsi que pour offrir des installations de base aux groupes.

Voici les secteurs compris dans la zone III :

- la surface des lacs Kingsmere, Crean, Sandy et Hanging Heart;
- les terrains de camping et les aires de fréquentation diurne déjà établis aux lacs Waskesiu, Kingsmere et Crean;
- les deux sections suivantes de la rivière Kingsmere : d'une part, le tronçon situé entre la rampe de mise à l'eau de la route Kingsmere et le portage sur rails et, d'autre part, le tronçon se trouvant entre l'extrémité nord du portage sur rails et le lac Kingsmere;
- l'exposition d'interprétation sur la ligne de partage des eaux et le chemin qui y donne accès;
- l'exposition d'interprétation sur la rivière Spruce et le sentier qui y donne accès;
- les points de fréquentation diurne proposés;
- les carrières de gravier du ruisseau Beartrap, du 10^e kilomètre et de la rivière Spruce ainsi que les chemins qui y donnent accès;
- le tronçon du sentier du Secteur-Ouest situé entre la traverse de la rivière Sturgeon et le belvédère de la Vallée-de-la-Sturgeon.

7.4 Zone IV – Loisirs de plein air (3 % de la superficie du parc)

Les secteurs classés zone IV comprennent les terrains de camping de l'avant-pays, les aires de pique-nique, les belvédères, les stationnements aménagés au point de départ des principaux sentiers, les autres installations aménagées en bordure de route et une emprise de 15 m de chaque côté de la ligne centrale de toutes les voies publiques.

Voici les secteurs qui font partie de la zone IV :

- le lac Waskesiu et toutes les aires de fréquentation diurne et aires de pique-nique adjacentes;
- la marina de Waskesiu;



- le terrain de camping auxiliaire de Waskesiu et la route qui y donne accès;
- la marina, l'aire de fréquentation diurne et le camping Narrows;
- les aires de fréquentation diurne et les terrains de camping des lacs Namekus, Trappers et Sandy ainsi que les routes qui y donnent accès;
- la route d'accès, le stationnement et la marina des lacs Hanging Heart;
- l'emprise de la route du Lac-Elaine;
- le tronçon de la route de la Rivière-Sturgeon qui se trouve entre la traverse de la rivière Sturgeon et les installations du parc au bord de cette rivière (changement de la zone III à la zone IV).

- Le cours inférieur de la rivière Kingsmere (de la rampe de mise à l'eau jusqu'au lac Waskesiu) – Pour préserver les caractéristiques naturelles de la rivière et l'habitat du poisson, il faut protéger le lit de la rivière et les gros débris ligneux qui s'y accumulent naturellement.

Les sites culturellement fragiles comprennent toutes les tombes et les ressources archéologiques sur place. Le parc collaborera avec les groupes autochtones et métis afin de gérer les sites autochtones sensibles, conformément à des lignes directrices élaborées conjointement en vue de leur protection.

7.5 Zone V – Services du parc (lotissement urbain de Waskesiu, moins de 1 % de la superficie du parc)

L'agglomération de Waskesiu est l'unique zone V du parc. Le plan communautaire de Waskesiu régit l'aménagement du territoire dans cette collectivité (voir la section 5.4). Les limites de la zone V seront modifiées de manière à inclure toutes les améliorations apportées aux installations d'épuration des eaux usées.

7.6 Sites écologiquement ou culturellement fragiles

Cette désignation n'a rien de nouveau et peut s'appliquer à toute zone de gestion du parc. Elle vise de petits secteurs qui renferment des ressources importantes et fragiles nécessitant des mesures de protection ou de gestion spéciales. Les stratégies à adopter pour la gestion de l'activité humaine et des ressources sont définies dans des lignes directrices propres à chacun de ces sites.

Le parc national de Prince Albert renferme trois sites écologiquement fragiles :

- Les parcelles de prairie de fétuque nécessitent des mesures spéciales, comme des brûlages dirigés et des travaux de lutte contre les plantes non indigènes, pour conserver ou retrouver leur intégrité écologique.
- Les suintements de calcaire et les étangs de marnes de la partie sud du parc renferment de nombreuses espèces rares et uniques, dont la salamandre tigrée.



8 RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE

Comme l'exige le Parlement (Agence canadienne d'évaluation environnementale, 2004), le présent plan directeur a fait l'objet d'une évaluation environnementale stratégique. Les indicateurs tirés du Rapport sur l'état du parc national du Canada de Prince Albert ont servi à évaluer les incidences environnementales et socioéconomiques des recommandations formulées dans le plan à propos de l'intégrité écologique, des ressources culturelles et des expériences offertes aux visiteurs.

Résultats positifs

L'examen a révélé que la mise en œuvre du plan directeur aura de nombreux effets résiduels positifs :

- le maintien et l'amélioration de l'intégrité écologique;
- l'amélioration des expériences offertes aux visiteurs;
- le resserrement des liens établis avec les intervenants et les groupes autochtones;
- l'acquisition de connaissances plus approfondies et l'adoption d'approches de gestion à long terme, grâce aux travaux de recherche, de surveillance et de recensement;
- la diversification de la flore et de la faune grâce à la mise en œuvre du plan de gestion du feu et de la végétation;
- des programmes de rétablissement qui permettront de rétablir le caribou des bois dans son ancienne aire de répartition.

Résultats négatifs possibles

Quatre grands types d'activités pourraient avoir une incidence négative sur l'intégrité écologique : la réduction du combustible à proximité du parc, les brûlages dirigés, l'intensification des efforts de marketing et la création de points de fréquentation diurne.

Feu

La réduction du volume de combustible susceptible d'alimenter un incendie de forêt autour des collectivités et des installations situées à proximité du parc pourrait contribuer à la fragmentation de l'habitat.

L'aménagement autour du parc, y compris la construction de nouveaux centres de villégiature, pourrait rendre plus dangereux le recours aux brûlages dirigés. Si l'aménagement s'intensifie, le parc devra faire plus de préparatifs avant de procéder à des brûlages dirigés (coupe-feu, réduction du danger de feu) ou en réduire le nombre et l'envergure.

La mise en œuvre du plan de gestion du feu et de la végétation rétablira les perturbations essentielles au maintien de la biodiversité. En coordonnant la mise en œuvre de ce plan, du plan de gestion de la prairie de fétuque, de la stratégie de gestion du bison et des programmes de rétablissement, le parc pourra atténuer les effets du feu sur des espèces ou des habitats sensibles, comme le bison des plaines, le caribou des bois et la prairie de fétuque.

L'évaluation environnementale des projets précis et des brûlages dirigés fera ressortir des moyens de réduire au minimum les effets de ces activités sur l'environnement.



Marketing et fréquentation diurne

La stratégie régionale de marketing, la promotion du parc en tant que destination quatre-saisons et les nouveaux points de fréquentation diurne pourraient entraîner une augmentation du nombre de personnes qui écrasent la végétation, qui perturbent la faune, qui créent de la pollution sonore ou lumineuse, qui produisent des déchets solides ou qui endommagent les ressources culturelles. Il faudra des programmes de surveillance pour bien cerner les problèmes naissants. De plus, Parcs Canada devra consulter régulièrement les intervenants afin d'élaborer des mesures d'atténuation efficaces.

Cependant, dans la plupart des cas, il est peu probable que les incidences locales aient des effets importants sur l'écosystème élargi. En revanche, les mesures prises pour rehausser la qualité de l'expérience offerte aux visiteurs et pour les sensibiliser aux écosystèmes boréaux contrebalanceront sans doute ces incidences en ralliant le public à la cause de la conservation du parc et de la région. Ces mesures contribueront aussi à créer un bassin de personnes mobilisées en vue de la protection continue du parc.

Examen par le public et par les pairs

Pendant l'élaboration du plan directeur, le public s'est vu offrir de nombreuses possibilités de formuler des commentaires, et les experts ont eu l'occasion d'examiner le contenu du document. En prenant comme point de départ le document d'orientation présenté en 2004-2005, les gestionnaires du parc ont adopté une approche ouverte et inclusive pour le processus de planification. Le plan directeur traite des enjeux soulevés par le public. Parcs Canada a aussi fait appel à un comité consultatif composé de représentants des groupes d'intervenants pour l'élaboration et la rédaction de l'ébauche du plan.

Pendant l'été 2006, Parcs Canada a fait circuler l'ébauche du plan directeur à des fins d'examen public. Ce document portait sur les enjeux, les mesures, les résultats et le zonage. Cette version provisoire était accessible dans le site Web et aux bureaux du parc. Elle a également été mise à la disposition du public à la réunion générale annuelle du parc et a été envoyée aux particuliers qui en ont fait la demande. Parcs Canada a analysé les commentaires reçus et a intégré les suggestions formulées quand il y avait lieu.

Une fois que le ministre responsable de Parcs Canada aura approuvé le plan directeur, il faudra soumettre la mise en œuvre de projets particuliers à des évaluations environnementales plus poussées et à un examen public.

Sommaire

L'orientation et les principales mesures présentées dans le Plan directeur du parc national du Canada de Prince Albert n'auront vraisemblablement aucun effet négatif important, mais elles auront de nombreux bienfaits. La stratégie de gestion énoncée dans ce plan permettra de préserver et d'accroître l'intégrité écologique du parc et de la région boréale qu'il représente. Grâce aux mesures d'atténuation proposées dans l'évaluation environnementale stratégique, notamment la tenue d'évaluations environnementales pour chaque projet, les mesures proposées dans le plan directeur n'auront pas de répercussions graves sur l'environnement.



9 REMERCIEMENTS

Parcs Canada remercie les personnes et les groupes suivants d'avoir contribué à l'élaboration du présent plan directeur :

Les membres du conseil consultatif du parc national de Prince Albert (2006) – David Archer, Elmer Ballantyne, Kalya Brunner, Gord Bueckert, Dr. N. Colleen Cooper, Cathy Corrigan, John Dinius, Don Dugan, Marlene Evans, Henry Fremont, Harold Johnson, Gene Kimbley, Bill Mackenzie, Ian McGilp, Treena McAlpine, Fiona Moreland, Ken Norman, Todd Olexson, Jocelyn Orb, Colleen Richard, Kurt Smith, John Stevenson, Paula Stalwick, Norm Stolle, Peter Strawson, Thomas Stubbs, Jacqueline Watt, Jeff Weir et Lyle Whitefish.

Le groupe de la table ronde sur le parc national de Prince Albert (2002-2003) – Allyson Brady, Gary Bender, Lyle Bolen, Brian Booth, Barry Chapman, Rich Chapman, Erin Chatwell, Les Cooper, Norm Fagnou, Shelley Funk, Michael Gertler, Branimir Gjetvaj, Deb Greening, Jack Greening, Ed Glynn, George Harrison, Barry Hogeweide, Barb Kachur, Jim Laing, Hervé Langlois, Terry LeBrash, Diane Martz, Audrey McKenzie, Manley McLachlan, Morris McLachlan, Madelaine Pinder, Bill Rawlinson, Steve Raymond, Colleen Rickard, Al Ross, Wayne Simpson, Peter Strawson et Bud Strube.

Les membres du personnel de Parcs Canada – John Allard, Brian Besler, Jacques Biron, Rod Blair, Susan Carr, Michael Caswell, Graham Dodds, Jim Durnin, Jean Fau, Bill Fisher, Michael Fitzsimmons, Kristy Forrestall, Gaby Fortin, Dan Frandsen, Jean-Robert Gauthier, Ken Green, Sandi Hicke, Dan Hill, Shirley Dawn Johnson, Kevin Lunn, Deidre MacGregor, Stuart MacMillan, Leanne Martin, Anne Morin, Mark McCormack, Brad Muir, Melissa Nelson, Lloyd O'Brodovich, André Paul, Adam Pidwerbeski, Harvey Pillar, Bernard Potvin, Dale Redford, Suzanne Richards, Gregg Rutten, Don Sinclair, Glenn Webber, Dave Weider et le personnel du parc national du Canada de Prince Albert.

L'équipe chargée de l'élaboration du plan directeur tient à remercier sincèrement toutes les personnes qui ont pris le temps d'assister aux journées portes ouvertes, aux tables rondes, aux ateliers et aux réunions, de lire l'ébauche du plan directeur, de téléphoner au personnel, de lui rendre visite et d'envoyer des courriels ou des lettres afin d'exprimer leurs idées et leurs préoccupations. Votre apport a été très apprécié, et il restera précieux.

L'équipe chargée de l'élaboration du plan directeur du parc national de Prince Albert était formée des personnes suivantes : Kalya Brunner, Carla Flaman, Henry Fremont, Cliff Kaleski, Murray Peterson et Kevin Van Tighem.



BIBLIOGRAPHIE

- ABELL, R. A. et coll. *Freshwater Ecosystems of North America: A Conservation Assessment*, Washington (D.C.), Island Press, 2000.
- ACTON, D. F., G. A. PADBURY et C. T. STUSHNOFF. *The Eco-regions of Saskatchewan*, Regina, Canadian Plains Research Center, Université de Regina, 1998.
- AGENCE CANADIENNE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE . Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes, Ottawa, gouvernement du Canada, 2004.
- COMITÉ SUR LA SITUATION DES ESPÈCES EN PÉRIL AU CANADA (COSEPAC). *Espèces canadiennes en péril 2004*, Ottawa (Ontario), Imprimeur de la Reine, 2004.
- GOUVERNEMENT DU CANADA. *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, Ottawa (Ontario), Imprimeur de la Reine, 2000.
- GOUVERNEMENT DU CANADA. *Projet de loi C-5, Loi sur les espèces en péril, Lois du Canada 2002, chapitre 29*, consulté dans http://www.registrelep.gc.ca/the_act/default_f.cfm.
- MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA SASKATCHEWAN et AGENCE PARCS CANADA. *A Comprehensive Review of the Ecological and Human Social Effects of Artificial Feeding and Baiting of Wildlife*, 2003. Consulté dans http://wildlife1.usask.ca/wildlife_health_topics/wildlife_baiting.pdf
- MORELAND, F. *La Vallée Lake Colonial Bird Monitoring Report*, 2005, document inédit, 2005.
- PARCS CANADA. *Principes directeurs et politiques de gestion*, Ottawa (Ontario), 1994. http://www.pc.gc.ca/docs/pc/guide/vgp-vop/index_f.asp
- PARCS CANADA. *Plan du réseau des parcs nationaux*, 3e éd., Ottawa (Ontario), 1997. http://www.pc.gc.ca/docs/v-g/nation/index_f.asp
- PARCS CANADA. *Plan communautaire de Waskesiu*, Waskesiu (Saskatchewan), gouvernement du Canada, 2000.
- PARCS CANADA. *Prince Albert National Park Bird Checklist*. Waskesiu (Saskatchewan), gouvernement du Canada, 2002.
- PARCS CANADA. *Rapport sur l'état du parc national du Canada de Prince Albert – Évaluation de l'intégrité écologique*, Waskesiu (Saskatchewan), gouvernement du Canada, 2005.
- Sites de recherche et de surveillance des écosystèmes boréaux. <http://berms.ccrp.ec.gc.ca/>
- Site Web de l'Expérience mondiale sur les cycles de l'énergie et de l'eau (GEWEX). <http://www.gewex.org>.
- Site Web sur le changement climatique : <http://www.science.gc.ca/>
- WASIER, W. A. *Saskatchewan's Playground – History of Prince Albert National Park*, Saskatoon (Saskatchewan), Fifth House Publishers, 1989.
- World Database on Protected Areas. <http://sea.unep-wcmc.org/wdbpa/>
- Zones importantes pour la conservation des oiseaux au Canada. <http://www.ibacanada.com/francais.html>



ANNEXE A : RAPPORT SUR L'ÉTAT DU PARC (2005)

Le tableau qui suit passe en revue les indicateurs écologiques provisoires du Rapport sur l'état du parc de 2005. Ces indicateurs ont depuis été actualisés, comme le décrit l'annexe B.

Indicateur	Données de mesure	État	Tendance
Biodiversité	1. Paruline couronnée – La population est en santé. Elle est considérée comme la population source de l'écosystème élargi. 2. Diversité de la faune – Toutes les espèces indigènes sont présentes dans le parc. 3. Bison – La population est en croissance. 4. Pélican et cormoran – Les populations sont stables et en santé. 5. Grand brochet – La population est en santé. 6. Touladi du lac Crean – L'effectif est faible, mais stable.		↔
Écosystèmes terrestres	1. Fréquence des feux – L'intervalle dépasse la variabilité historique. Cependant, le calcul ne tient pas compte de plusieurs gros incendies qui se sont déclenchés dans les six dernières années. 2. Tordeuse des bourgeons de l'épinette – Les archives ne renferment aucune donnée attestant des taux de défoliation équivalents à ceux des quatre dernières années. En 2004, le taux de défoliation a baissé par rapport à celui des années précédentes. Il est encore trop tôt pour parler de tendance.		↔
Écosystèmes aquatiques	1. La population de grands brochets s'est remise de la baisse des effectifs observée dans les années 1950, et elle est maintenant en santé. 2. La population de touladis du lac Crean est dans un état passable. La tendance est à la stabilité; le rétablissement de cette population est extrêmement lent. 3. L'eau du lac Waskesiu est de bonne qualité, mais la quantité d'azote et de phosphore semble s'accroître. Cette tendance se manifeste également dans d'autres lacs du parc.		↔
Influence humaine	1. La consommation d'eau demeure inchangée depuis quatre ans et a un impact minime sur l'environnement. 2. L'eau du lac Waskesiu est de bonne qualité, mais la quantité d'azote et de phosphore s'accroît. Cette tendance se manifeste également dans d'autres lacs du parc.		↓
Paysage	Aucun moyen de mesure n'a encore été choisi.		
Atmosphère	Aucun moyen de mesure n'a encore été choisi.		

État de l'indicateur	Bon	Moyen	Faible
Tendance de l'indicateur	Amélioration ↑	Stabilité ↔	Détérioration ↓

ANNEXE B : SURVEILLANCE DE L'INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE ET PRODUCTION DE RAPPORTS CONNEXES

Les indicateurs proposés pour la surveillance de l'intégrité écologique dans la biorégion des plaines Intérieures sont fondés sur des thèmes plutôt que sur des fonctions. Le tableau qui suit jumelle les indicateurs avec les étalons de mesure utilisés dans le Rapport sur l'état de l'intégrité écologique (2005). Le parc a entrepris des travaux pour exécuter son programme de surveillance à long terme avant la date limite du prochain Rapport sur l'état du parc en 2010, y compris le choix d'indicateurs pour mesurer la qualité des expériences offertes aux visiteurs et le degré de sensibilisation au patrimoine.

Indicateur proposé	Étalon de mesure proposé	Cibles/seuils proposés	Méthode de mesure	État
Forêts	Surveillance des oiseaux forestiers	À déterminer	Surveillance ponctuelle et surveillance par transect des chants nuptiaux	Les populations de parulines couronnées sont en santé.
	Diversité de la faune	La gamme complète des prédateurs et des proies indigènes est présente. Les cibles propres aux espèces n'ont pas encore été fixées.	Relevé des pistes d'animaux en hiver	Les recensements préliminaires semblent indiquer que la diversité est bonne; toutes les espèces prévues ont été recensées; aucune tendance n'a été établie.
	Population de bisons	Effectif minimal de 400 bisons en âge de se reproduire; absence de déclin de la population pendant plus de quatre années consécutives.	Dénombrements totaux	La population de bisons est à la hausse; la tendance est à l'amélioration.
	Fréquence des feux	Le cycle des feux se situe à moins de 20 % de la gamme de variabilité normale pour la majorité des espèces végétales qui dépendent du feu.	Temps écoulé depuis la cartographie des feux	
Prairie	Prairie de fétuque	À déterminer	Prélèvement d'échantillons au sol et cartographie par télédétection	
Terres humides	Changement des profils Mortalité des arbres Amphibiens			

Des renseignements à jour seront disponibles sur le site Web de Parcs Canada - parc national de Prince Albert.



ANNEXE B : SURVEILLANCE DE L'INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE ET PRODUCTION DE RAPPORTS CONNEXES

Indicateur proposé	Étalon de mesure proposé	Cibles/seuils proposés	Méthode de mesure	État
Lacs	Population de grands brochets	<ul style="list-style-type: none"> - La fréquence relative des poissons de plus de 80 cm dépasse 10 %. - La proportion de la biomasse représentée par les poissons de plus de 80 cm dépasse 25 %. - La biomasse des femelles dépasse celle des mâles à la montaison. - Le nombre d'étiquettes retournées en été ne dépasse pas 10 % du nombre de poissons étiquetés au printemps. - Le taux estimatif de mortalité par capture ne dépasse pas 25 % du taux de mortalité total. - Les taux de survie annuels estimatifs sont supérieurs ou équivalents à 60 % (estimation établie à la lumière des données sur les retours d'étiquettes de trois saisons de pêche). - La tendance est à la détérioration si au moins deux de ces cibles ne sont pas atteintes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Surveillance de la montaison pour mesurer certains poissons - Prises annuelles des pêcheurs et recensements 	La population de grands brochets est en santé. La tendance est à la stabilité ou à l'amélioration.
	Population de touladis du lac Crean	Rétablissement du touladi en tant que prédateur au sommet de la chaîne trophique du lac Crean	<ul style="list-style-type: none"> - Techniques de capture non mortelles pour évaluer l'abondance et la santé des touladis adultes - Télédétection pour estimer l'effectif de la population de touladis en âge de frayer 	La population de touladis du lac Crean est dans un état passable; la tendance est à la stabilité – le rétablissement de cette population est extrêmement lent.
	Consommation d'eau du lotissement urbain de Waskesiu	L'objectif de conservation pour la consommation d'eau du lotissement urbain de Waskesiu sera une moyenne quinquennale de -10 % du volume de référence total (consommation globale et consommation par habitant). Le seuil de tolérance correspondra à une moyenne quinquennale de +10 % du volume de référence total et du volume de consommation par habitant.	Estimation établie d'après les registres de l'usine de pompage du lotissement urbain	La consommation d'eau se maintient à un niveau raisonnable; aucune tendance n'a été déterminée. Il faudra recueillir des données pendant une autre année avant de pouvoir établir la base de référence.
	Population de pélicans et de cormorans			

Des renseignements à jour seront disponibles sur le site Web de Parcs Canada - parc national de Prince Albert.

ANNEXE B : SURVEILLANCE DE L'INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE ET PRODUCTION DE RAPPORTS CONNEXES

Indicateur proposé	Étalon de mesure proposé	Cibles/seuils proposés	Méthode de mesure	État
Cours d'eau	Connectivité - Ponceaux - Barrages - Faune riveraine			
Dimension humaine	Taux de participation : - Recyclage - Gérance - Infractions à la Loi sur les parcs nationaux du Canada			

Des renseignements à jour seront disponibles sur le site Web de Parcs Canada - parc national de Prince Albert.



ANNEXE C : PROGRAMMES DE COMMUNICATIONS ET DE SENSIBILISATION – SURVEILLANCE ET MESURE

Des indicateurs nationaux servant à évaluer les activités de communications, de sensibilisation et d'apprentissage seront intégrés au présent plan directeur. Le tableau qui suit montre les genres d'indicateurs qui sont à l'étude.

Indicateur proposé	Étalon de mesure proposé	Cibles/seuils proposés	Méthode de mesure	État
Participation à l'assemblée générale annuelle	Nombre de participants		Nombre de participants	
Nombre de bénévoles et de partenariats	Nombre réel	Données de référence – 2007	Nombre réel	
Sondage auprès des visiteurs	Degré de satisfaction; connaissance des enjeux propres au parc	Données de référence – 2007 75 % des visiteurs comprennent l'importance du parc.	Sondage – Le calendrier n'a pas encore été établi.	
Une série d'indicateurs qui aideront le parc à évaluer l'efficacité des programmes de sensibilisation	Degré de compréhension	Données de référence – 2007- 50 % des visiteurs du parc vivent une expérience d'apprentissage. 85 % des visiteurs se disent satisfaits (50 % se disent très satisfaits) des programmes offerts sur place.	Sondage – Le calendrier n'a pas encore été établi.	
		Données de référence – 2007	Sondage – Le calendrier n'a pas encore été établi.	

Des renseignements à jour seront disponibles sur le site Web de Parcs Canada - parc national de Prince Albert.

ANNEXE D : EXPÉRIENCES OFFERTES AUX VISITEURS – SURVEILLANCE ET MESURE

Des indicateurs nationaux visant à évaluer la qualité de l'expérience offerte aux visiteurs seront intégrés au présent plan directeur. Le tableau qui suit présente les types d'indicateurs qui sont actuellement à l'étude.

Domaine de rendement clé	Indicateur de réussite	Étalon de mesure clé	Outil de mesure
<p>COMPRENDRE LES VISITEURS</p> <p>Les gestionnaires de Parcs Canada procèdent régulièrement à des recherches sur les attentes et les besoins réels et éventuels des visiteurs avant de prendre des décisions.</p>	Degré d'incidence des attentes et des besoins réels et éventuels des visiteurs sur les décisions de gestion	<p>Degré d'intégration des indicateurs de rendement dans le plan directeur</p> <p>Décisions financières adaptées aux besoins et aux attentes de publics cibles stratégiques</p>	Plans d'affaires durables et plan directeur
<p>OFFRIR UNE GAMME DE POSSIBILITÉS</p> <p>Parcs Canada offre une gamme variée de possibilités qui répondent aux besoins et aux attentes des segments de visiteurs ciblés.</p>	Participation des segments ciblés à des activités adaptées à leurs besoins et à leurs attentes	Niveau de participation des segments ciblés	Sondages auprès des visiteurs sur place
<p>OFFRIR UN SERVICE DE QUALITÉ SUPÉRIEURE</p> <p>Parcs Canada offre systématiquement des services de haute qualité qui comblent ou dépassent les besoins et les attentes des visiteurs.</p>	Qualité perçue du service offert aux visiteurs : 85 % des visiteurs se disent satisfaits et au moins 50 % se disent très satisfaits.	Taux de satisfaction de 85 % chez les segments ciblés	<p>Outil principal : Composantes des outils de mesure courants</p> <p>Qualité du service (Mesure la qualité perçue et les attentes à l'égard du service); programme de sondage sur place</p>
<p>FACILITER LES RAPPROCHEMENTS ENTRE LES VISITEURS ET L'ENDROIT</p> <p>Parcs Canada reconnaît que chaque visiteur vit une expérience personnelle qui relève de l'idiosyncrasie.</p>	Degré de rapprochement entre le visiteur et l'aire protégée	<p>Degré de compréhension de l'importance de l'endroit</p> <p>Probabilité de visite répétée (visites assidues à l'échelle locale ou à l'intérieur du réseau)</p>	<p>PIV</p> <p>Sondage national</p>
Sécurité des visiteurs			

Des renseignements à jour seront disponibles sur le site Web de Parcs Canada - parc national de Prince Albert.

ANNEXE E : STATISTIQUES RELATIVES À LA FRÉQUENTATION DU PARC

	Entrées durant l'année	Entrées durant l'été *	Nuitées de camping	Permis de pêche	Permis d'accès à l'arrière-pays
2000-2001	223 240	185 765	27 442	5 029	513
2001-2002	229 666	190 026	29 443	5 487	572
2002-2003	225 162	186 277	28 591	4 842	499
2003-2004	241 073	201 615	29 477	4 922	634
2004-2005	223 008	186 309	25 293	5 003	533
2005-2006	216 179	179 772	24 352	4 156	538

* De mai à septembre

Un sondage mené auprès des visiteurs en 2001-2002 a permis de recueillir les renseignements suivants au sujet des visiteurs du parc national de Prince Albert :

- 85 % des répondants visitaient le parc à des fins de loisirs ou de détente.
- 84,6 % venaient de la Saskatchewan, et 97 % étaient des Canadiens.
- 86,8 % étaient des visiteurs assidus qui séjournent régulièrement dans le parc.
- Plus du tiers (35,5 %) des visiteurs y séjournaient pour la journée seulement.
- La taille moyenne des groupes interrogés était de 2,6 personnes.
- L'âge moyen des visiteurs était de 37,6 ans, et près du quart des répondants avaient 18 ans ou moins.
- Les visiteurs semblaient très satisfaits des installations, des activités et des services fournis dans le parc.
- Les personnes interrogées visitaient le parc principalement pour passer du temps en famille ou avec des amis et pour vivre une expérience récréative.
- Plus de 60 % des répondants faisaient du camping ou logeaient dans un motel ou un hôtel des environs de Waskesiu.

Des renseignements à jour seront disponibles sur le site Web de Parcs Canada - parc national de Prince Albert.

ANNEXE F : BIENS ET INFRASTRUCTURE DU PARC – 2006

Éléments d'infrastructure	
Nombre de kilomètres de voies de circulation asphaltées	75,3 km
Nombre de kilomètres de voies de circulation non asphaltées	130,5 km de routes non asphaltées
Nombre de kilomètres de sentiers de randonnée et de pistes de ski de fond	237,5 km de sentiers de randonnée 118,1 km de pistes de ski
Nombre d'installations contemporaines (y compris le Centre d'accueil)	120
État des biens	36 % – Bon 46 % – Passable 19,3 % – Mauvais 0,6 % – Fermés 0,1 % – Non cotés
Nombre de terrains de camping et d'emplacements	6 campings de l'avant-pays – 509 emplacements 18 campings de l'arrière-pays – 45 emplacements 3 campings collectifs 20 emplacements

Des renseignements à jour seront disponibles sur le site Web de Parcs Canada - parc national de Prince Albert.

ANNEXE G : DÉFINITIONS DES SENTIERS

Boucles d'interprétation

- Absence de tronçons mouillés en permanence; promenade ou escalier au besoin pour permettre aux familles avec de jeunes enfants et aux personnes à mobilité réduite de se déplacer en toute sécurité
- De 0,5 à 2 km de longueur
- Panneaux d'interprétation ou dépliants-guides; possibilité de plateformes ou de tours d'observation

Sentiers d'une journée

- Certains tronçons mouillés; segments de rondins ou ponts en bois rudimentaires pour assurer la sécurité des randonneurs, des cavaliers ou des cyclistes
- De 2 à 15 km de longueur, avec raccordements à d'autres sentiers offrant une gamme variée d'options aux randonneurs, aux skieurs, aux cavaliers et aux cyclistes
- Cartes et renseignements d'interprétation au point de départ; orientation aux principales intersections
- Absence de camion ou d'équipement lourd pour l'entretien. Recours à de l'équipement motorisé léger (VTT ou motoneiges) en hiver pour le damage des pistes de ski et à la fin du printemps pour la tonte de l'herbe sur les pistes cyclables

Parcours ou portages en milieu sauvage

- Aucun entretien de la chaussée; enlèvement périodique du chablis et de la broussaille
- Présence de repères (symbole de la tête d'un loup) au besoin pour assurer l'orientation des excursionnistes
- Aucun équipement motorisé (à l'exception de scies mécaniques) pour l'entretien

Sentiers entretenus par les usagers

- Sentiers d'une journée ou parcours, distincts du réseau de sentiers du parc
- Entretien assuré par des groupes intéressés selon des normes qui dépassent celles du parc
- Utilisation limitée de véhicules à moteur pour l'entretien dans les secteurs sauvages, sauf au besoin pour damer des pistes de ski de fond, sous réserve de l'autorisation écrite du directeur du parc

ANNEXE H : GLOSSAIRE

Activités des visiteurs – Activités éducatives ou récréatives qui aident les visiteurs à découvrir les ressources patrimoniales, à mieux en comprendre la valeur et à en profiter pleinement.

Aire marine nationale de conservation – Aire marine désignée et mise de côté conformément à la Politique sur les aires marines nationales de conservation.

Aire patrimoniale – Terme général employé pour désigner les régions géographiques comprises dans le programme de Parcs Canada. Les aires patrimoniales comprennent les parcs nationaux, les aires marines nationales de conservation, les lieux historiques nationaux et les canaux historiques.

Besoins socioéconomiques – L'expression englobe plus que les besoins financiers. Elle désigne le besoin qu'ont les humains de découvrir la nature, d'en comprendre l'importance et la valeur ainsi que de participer à la conservation des étendues sauvages et à la réintroduction d'espèces. À titre d'exemple de réintroduction d'une espèce, on peut mentionner la tenue d'une activité traditionnelle qui n'a pas été célébrée depuis des décennies.

De manière durable – Se dit d'une façon d'utiliser les ressources pour en conserver l'intégrité.

Diversité génétique – Variation naturelle de la composition génétique chez les individus d'une même espèce. La biodiversité est liée aux processus écologiques tels que le feu, la prédation, la pollinisation, la dispersion des graines et le pâturage. Ces processus naturels, de même que l'environnement physique qui produit et soutient la diversité de la vie, doivent également être préservés.

Édifice fédéral du patrimoine – Tout bâtiment fédéral qui a été désigné par le ou la ministre du Patrimoine canadien en vertu de la Politique sur les édifices fédéraux du patrimoine.

Étendue sauvage – Aire naturelle suffisamment grande pour protéger des écosystèmes intacts et qui peut servir de source de mieux-être, tant physique que spirituel. C'est une aire où il n'y a à peu près aucune trace durable d'intrusion humaine et où les écosystèmes peuvent ainsi continuer d'évoluer. (Colloque national sur les milieux sauvages – 1988).

Espèce indigène – Organisme qui est naturellement présent dans une région donnée, plutôt que d'y être introduit, directement ou indirectement, par l'activité humaine.

Exotique – Se dit d'une espèce animale ou végétale qui n'est pas issue de la région mais qui est maintenant établie dans l'écosystème.

Fonctionnellement disparu – Se dit d'une espèce qui a disparu d'une région; même si quelques individus sont occasionnellement aperçus, la population n'est pas considérée comme viable.

Gestion adaptative – « Apprendre en agissant ». Les résultats de mesures soigneusement soupesées sont surveillés et comparés au résultat escompté. Les mesures futures sont rajustées en conséquence.

Gestion des ressources culturelles – Pratiques généralement admises de conservation et de mise en valeur des ressources culturelles, reposant sur des principes et réalisées au moyen de mesures qui intègrent les activités professionnelles, techniques et administratives, afin de tenir compte de la valeur historique de ces ressources dans les interventions pouvant les affecter. À Parcs Canada, la gestion des ressources culturelles inclut leur mise en valeur, leur utilisation et leur conservation.

Herbivorie – Acte de manger de la végétation. Les herbivores se nourrissent de végétation. Les



pâtureurs (mangeurs d'herbe) comme le bison mangent principalement des graminées. Les brouteurs (mangeurs de brindilles) comme l'orignal se nourrissent de brindilles d'arbres et d'arbustes. Ensemble, les pâtureurs et les brouteurs forment la guilde des herbivores.

Hydrologie – Présence, circulation et répartition de l'eau dans l'environnement.

Intégrité commémorative – État d'une aire patrimoniale (lieu historique national, gare ferroviaire patrimoniale, édifice fédéral du patrimoine, etc.) qui réunit les conditions suivantes : les ressources qui en symbolisent ou qui en représentent l'importance ne sont ni altérées ni menacées, les motifs qui justifient sa création sont communiqués efficacement au public et sa valeur patrimoniale est respectée.

Intégrité écologique – État d'un écosystème dont la structure et les fonctions sont intactes et susceptibles de le demeurer, en dépit des agresseurs créés par l'activité humaine.

Intégrité écologique, maintien de l' – Gestion des écosystèmes de manière à ce que les processus écologiques soient préservés et à ce que la diversité génétique, spécifique et écosystémique soit assurée dans l'avenir.

Intervenant – Personne ou organisme détenant un intérêt dans le parc national du Canada de Prince Albert. Le terme organisme englobe les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, les entreprises, les organismes à but lucratif et les organismes sans but lucratif.

Lac oligotrophe – Lac limpide, profond et relativement pauvre en nutriments, dont les eaux du fond contiennent une forte teneur en oxygène dissous.

Lieu historique national – Endroit que le ou la ministre responsable de Parcs Canada a déclaré d'intérêt ou d'importance historique nationale.

Migrateur néotropical – Oiseau, en particulier un oiseau chanteur, qui passe l'été en Amérique du Nord, mais qui migre vers les tropiques pour l'hiver.

Parc national – Zone naturelle, terrestre et/ou marine, désignée : a) pour protéger l'intégrité écologique dans un ou plusieurs écosystèmes pour le bien des générations actuelles et futures; b) pour exclure toute exploitation ou occupation incompatible avec les objectifs de la désignation; c) pour offrir des possibilités de visite, à des fins spirituelles, scientifiques, éducatives, récréatives et touristiques, tout en respectant le milieu naturel et la culture des communautés locales. Source : Lignes directrices pour les catégories de gestion des aires protégées – UICN – Union mondiale pour la nature (1994). Au Canada, le terme désigne également un parc national au sens de l'annexe 1 de la Loi sur les parcs nationaux du Canada. Il s'agit d'une aire ayant été identifiée comme une aire naturelle d'importance nationale, acquise par le Canada et désignée par le Parlement en qualité de parc national, et dont l'administration et le contrôle ont été confiés à Parcs Canada aux termes de la Loi sur les parcs nationaux du Canada. Ces parcs sont gérés afin d'aider la population à découvrir le patrimoine du Canada, à mieux en comprendre la valeur et à en profiter pleinement, de façon à ce qu'il soit légué intact aux générations à venir.

Plan directeur – Document renfermant l'expression locale des politiques générales du Ministère et approuvé par le ou la ministre, à l'issue de vastes consultations publiques. Ce plan oriente l'aménagement et l'exploitation à long terme d'un parc, d'un lieu historique national ou d'un canal historique. Il s'agit du cadre qui régit les futures activités de gestion, de mise en œuvre et d'élaboration de plans détaillés.

Rapport sur l'état du parc – Le Rapport sur l'état du parc – Évaluation de l'intégrité écologique



brosse un tableau de l'état de l'intégrité écologique du parc et, dans la mesure du possible, de l'écosystème élargi. Fondé sur les résultats de programmes de recherche et de surveillance achevés ou en cours, ce rapport présente une évaluation claire de la durabilité écologique du parc national de Prince Albert. Le document présente également un exposé concernant l'effet des mesures de gestion et de conservation des ressources sur l'intégrité écologique. Dans une moindre mesure, il évalue les autres éléments du programme de gestion du parc, tels que la mise en valeur du patrimoine, la gestion de l'activité humaine et la gestion des biens. Les activités découlant de ces fonctions peuvent parfois avoir des impacts directs et indirects sur l'intégrité écologique du parc. L'intégrité écologique de chaque parc national fait l'objet d'un nouvel examen tous les cinq ans, et le rapport sur l'état du parc en présente les résultats. Important précurseur du processus d'examen du plan directeur, le rapport sur l'état du parc fait ressortir les données et les renseignements manquants, et il cerne les enjeux qui doivent être examinés dans le prochain plan directeur. Pour préserver l'intégrité écologique, la clé consiste à intégrer les résultats des activités de surveillance dans l'orientation adoptée pour la gestion du parc ainsi qu'à influencer, dans la mesure du possible, les décisions de gestion de l'écosystème élargi.

Ressource culturelle – Œuvre humaine ou endroit présentant des signes évidents d'activités humaines ou ayant une signification spirituelle ou culturelle et dont la valeur historique a été reconnue.

Ressource patrimoniale – Aire patrimoniale ou caractéristique naturelle ou culturelle associée à une aire patrimoniale existante ou éventuelle.

Riverain – Se dit des parcelles de terrain adjacentes à un cours d'eau. Le terme décrit également les plantes et les animaux associés à ces zones.

Série d'indicateurs – Gamme d'indicateurs utilisés pour évaluer l'état actuel de l'intégrité écologique, l'expérience offerte aux visiteurs ou les possibilités d'apprentissage.

Seuil – Tronçon peu profond et tranquille d'un cours d'eau (pente de 1 à 4 %) dans des chenaux alluviaux de fines particules instables, caractérisé par un faible ressaut sur un substrat grossier, causant des rides, des vagues et des tourbillons de faible intensité sans rompre la tension superficielle. Les seuils stables contribuent grandement à maintenir le niveau d'eau juste en amont de la mouille. Les seuils présentent généralement les caractéristiques suivantes : de l'eau courante parcourue de rides, de vagues ou de tourbillons de faible intensité, des vagues qui ne déferlent pas et une tension superficielle qui n'est pas rompue.

Surveillance – Collecte d'information pendant une longue période sur des organismes vivants ou des éléments inorganiques afin de déterminer leur situation, leur effectif, leur répartition ou leurs interactions avec d'autres organismes ou avec le milieu ambiant.

Tourisme patrimonial – Immersion dans l'histoire naturelle, le patrimoine humain, les arts, la philosophie et les institutions d'une autre région ou d'un autre pays afin de découvrir, de mieux comprendre et d'appuyer le patrimoine du pays.

Utilisation durable – Utilisation des ressources patrimoniales à long terme de manière à en tirer des avantages directs et indirects sans toutefois les détruire.

